
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques? – Dossier documentaire

Programme :

- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).
- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).
- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).
- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Plan du dossier documentaire :

- *OA 1 : Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).*

(I) MILITANTISME ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

(II) LA CONSOMMATION ENGAGÉE

- *OA 2 : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).*

(PREAMBULE) LES PREMIERES EXPLICATIONS DE L'ACTION COLLECTIVE : DE LA THEORIE DES FOULES AUX THEORIES DU COMPORTEMENT COLLECTIF

(I) LES THEORIES UTILITARISTES DE L'ACTION COLLECTIVE : LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON ET SES PROLONGEMENTS PAR LA THEORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

(II) LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE SOCIAL ET POLITIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT LA MOBILISATION : DE LA THEORIE DE LA STRUCTURE SOCIALE D'ANTHONY OBERSCHALL A LA STRUCTURE DES OPPORTUNITES POLITIQUES

(III) DES RETRIBUTIONS SYMBOLIQUES DU MILITANTISME A LA CONSTRUCTION SYMBOLIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX.

- *OA 3 : Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).*

(I) L'EFFET DES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES : CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET DIPLOME

(II) L'EFFET DES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES : AGE ET GENERATION, SEXE

Ce dossier documentaire est complémentaire de celui réalisé par Raphaël Pradeau sur le quatrième objectif d'apprentissage de ce chapitre dans le cadre de la formation dispensée le mardi 13 octobre 2020 dans l'Académie d'Aix Marseille. Ce dossier documentaire a pour vocation de présenter à l'intention des professeurs les principaux savoirs de référence mobilisables pour traiter le chapitre de l'engagement politique en classe de terminale (il n'a donc pas été conçu pour être utilisé tel quel avec les élèves, bien que certains des documents qu'il contient puissent être utilisés en cours). Les documents dont le titre est en gras portent sur les concepts essentiels au programme. Les autres documents visent à illustrer, compléter, approfondir ces concepts (l'utilisation des concepts, théories et faits qu'ils contiennent est donc laissée à la libre interprétation du professeur, dans le cadre de sa liberté pédagogique).

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

- OA 1 : *Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).*

Doc.1 : « Evolution du regard de la science politique sur l'engagement politique »

La notion d'engagement politique implique le passage à l'acte ; s'engager politiquement consiste essentiellement à avoir une activité politique (des activités les moins intenses : inscription sur les listes électorales aux activités les plus intenses : adhésion à un parti). Cependant, comme l'attestent la plupart des analyses de science politique depuis un demi-siècle, la notion d'engagement politique qu'ont les politistes est plus extensive et couvre un champ qui va de l'action politique véritable (adhésion à un parti, vote...) à la simple attitude (identification à une famille politique, images de la politique).

Cette conception de l'engagement ou de la participation politique comme celle de citoyens exerçant par la somme de leurs actions et de leurs attitudes politiques singulières, une influence sur ceux qui nous gouvernent, est historiquement et même géographiquement située. Dans son ouvrage *L'espace public*, Jürgen Habermas a bien montré comment le 18^{ème} siècle apparaît comme une coupure majeure dans l'histoire européenne et comment à cette époque s'est développé un « principe de publicité » comme principe légitime de contrôle de l'autorité politique offert à l'individu. C'est mis alors en place autour du clivage gouvernants-gouvernés un « espace public » qui a donné naissance à une nouvelle forme de sociabilité : celle des activités de participation ou d'engagement politique.

Cette production culturelle historiquement datée de la fin du 18^{ème} siècle au milieu du 20^{ème} siècle c'est une conception normative de l'engagement politique qui sera dominante. C'est le « devoir être » de l'engagement (beaucoup plus que la réalité de l'engagement politique qui intéresse alors une réflexion politologique dont les deux préoccupations dominantes sont la théorie politique et l'approche institutionnelle. À ce premier âge métaphysique et théorique du regard que la science politique (et au-delà) jette sur l'engagement politique, succède un second âge, qui est, peut reprendre toujours l'expression d'Auguste Comte, un âge (plus) positif. Cet âge commence avec le « behaviorisme » anglo-saxon des années cinquante et soixante qui se développe en réaction contre une science politique essentiellement normative, abstraite et désincarnée - en un mot métaphysique. Dans l'après-seconde guerre mondiale, les politistes anglo-saxons (et particulièrement nord-américains) observent empiriquement les phénomènes d'engagement. Après le premier âge métaphysique qui avait mis en exergue la nécessité du citoyen actif et engagé, le deuxième âge positif découvre la réalité du citoyen passif. Les premières grandes enquêtes empiriques des années cinquante et soixante (Voting de Bernard Berelson, Paul Lazarsfeld, William MacPhee ; *The American Voter* d'Angus Campbell, Philip Converse, Warren Miller et Donald Stokes, *The Civic Culture* de Gabriel Almond et Sidney Verba) font découvrir un citoyen réel qui n'a plus grand-chose à voir avec le citoyen idéal (engagé ou aspirant à l'être) décrit par les théories classiques de la démocratie.

On découvre un citoyen peu informé, peu engagé, peu actif et peu autonome. Ces travaux seront confirmés par d'autres enquêtes britanniques ou françaises publiées dans les années soixante et même au début des années soixante-dix.

Ces différentes approches de la science politique ont le double avantage de nous faire découvrir à la fois la force de la mythologie du citoyen actif et engagé et la réalité, dans les années cinquante et soixante, d'un citoyen souvent passif. [...]

Mais à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, le regard de la science politique est entré dans un troisième âge: celui de la redécouverte de l'engagement politique mais d'un engagement politique diversifié, éclaté, d'un nouveau type où de vieilles modalités de participation et d'engagement meurent ou se marginalisent et de nouvelles modalités hésitent à naître. C'est l'âge à la fois du déclin et de la mutation de l'engagement politique.

En effet, une série d'enquêtes et d'études des années soixante-dix et quatre-vingt (Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*; Samuel Barnes et M. Kaase, *Political Action*, R. Dalton : *Citizen Politics in Western Democracies*; Russell Dalton et Manfred Kuechler : *Challenging the Political Order*) font découvrir que, dans les sociétés postindustrielles, la participation politique traditionnelle est entrée en crise et qu'en même temps de nouvelles demandes et formes de participation et d'engagement se sont dégagées.

PERRINEAU Pascal (sous la direction de), *L'engagement politique, déclin ou mutation ?*, Presses de Science Po, 1994.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(I) MILITANTISME ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Doc.2 : « Définitions : engagement politique, militantisme, action collective »

Engagement politique : fait pour un individu de s'investir dans une organisation (ex. : parti, association, syndicat), un mouvement d'idées ou un ensemble d'activités (ex. : une mobilisation) présentant un caractère politique.

L'engagement implique un des aspects suivants : durée et inscription dans le temps ; l'implication dans l'espace public : l'existence d'obligations et d'un coût pour celui qui s'y adonne.

Militantisme : engagement actif et bénévole dans une organisation politique, syndicale ou associative, ou dans une série d'actions collectives visant la défense d'une cause.

Les militants se distinguent des professionnels de la politique d'une part, des sympathisants et des adhérents d'autre part. A la différence des premiers, ils ne conçoivent pas l'activisme politique, syndical ou associatif comme un métier à plein temps et, à cet égard, n'exercent pas de fonctions dirigeantes élevées dans leur organisation. A la différence des seconds, ils consacrent un temps important à l'action collective.

Action collective : processus de mobilisation collective, plus ou moins coordonné, ayant pour objectif la défense des intérêts symboliques ou matériels d'un groupe.

Le terme d'action collective peut désigner aussi bien les actions de protestation (dont l'intensité est forte à un moment donné et qui peuvent être ponctuelles), des mouvements sociaux (qui traduisent une mobilisation s'inscrivant dans la durée), que des formes plus institutionnalisées de défense des intérêts (ex. lobbying [...]).

NAY Olivier (sous la direction de), *Lexique de science politique*, Dalloz, 2017.

Doc.3 : « Quelles mutations de l'engagement politique ? »

Les partis et les hommes politiques sont encore pour l'essentiel porteurs des modèles d'engagement caractéristiques de la « vieille politique » (militantisme traditionnel, participation électorale régulière, etc.). La crise de la participation politique de la fin des années 1980 et du début des années 1990 n'est donc pas aussi surprenante qu'on veut bien le dire.

Elle s'enracine dans cette difficulté du système politique à répondre aux nouvelles demandes des citoyens, et non dans une subite et radicale dépolitisation de ceux-ci. La crise de l'engagement n'est pas le signe d'une mort prochaine du politique. Elle est en fait une crise de mutation : de vieilles modalités d'engagement meurent et de nouvelles cherchent à naître. Celles-ci semblent dessiner le portrait d'un citoyen de l'an 2000 moins intensément impliqué dans les modes de participation les plus institutionnels (vote, adhésion à un parti) et à la recherche de modes de participation de plus en plus directs et venant « court-circuiter » les instances traditionnelles de la représentation politique. Ce citoyen moins respectueux des voirs institués et des élites, moins fidèle aux grandes organisations verticales et passant avec célérité d'un mode de participation à l'autre, n'hésitant pas à explorer les voies de l'engagement protestataire, ne sera pas le citoyen serein et paisible d'une démocratie libérale pacifiée, mais le citoyen inquiet et imprévisible d'une démocratie toujours conflictuelle.

PERRINEAU Pascal, « Les renouveaux de l'action politique », *Vingtième siècle*, n°60, octobre décembre 1998, pp. 112-117.

Doc.4 : « Qu'est-ce que le militantisme ? »

Militer vient du latin *militare*, combattre, lutter. Le terme a une connotation à la fois guerrière et théologique, il évoque les « soldates de Dieu », « l'Eglise militante ». Il faut attendre la fin du 19^{ème} siècle pour qu'il se laïcise et en vienne à désigner l'engagement actif et durable au sein d'une cause collective, quelle qu'elle soit. Le militantisme a longtemps été moins étudié que le comportement électoral. Les enquêtes sur la participation politique font généralement de l'adhésion partisane le degré supérieur de l'engagement. Mais elle est le fait d'une minorité, donc difficile à appréhender par sondage. Quant aux travaux sur les partis, ils s'intéressent plus aux organisations, à leurs structures, qu'aux militants, comme le souligne le bilan très complet des travaux français sur la question sous la 5^{ème} République dressé par François Subileau. D'un pays à l'autre surtout, la notion même de « militantisme » partisan recouvre des réalités très différentes, ce qui ne

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

facilite guère la comparaison. En Europe, le mouvement ouvrier a développé des partis de masse au sens de Maurice Duverger, organisations structurées reposant sur une large base militante, par opposition aux partis de cadres tenus par des notables. Le militant communiste, sur le modèle marxiste-léniniste, totalement dévoué au parti, est devenu le modèle incontournable (...). Rien de tel aux Etats-Unis, où les partis sont plus des machines électorales qui retournent au sommeil entre deux élections. Il est significatif que la seule activité militante recensée dans les enquêtes pionnières sur la participation politique soit « faire campagne ». C'est l'émergence des « nouveaux mouvements sociaux » à la fin des années 1960 et le dynamisme du secteur associatif qui entraînent un regain d'intérêt pour l'engagement militant sous toutes ses formes, ainsi qu'un renouvellement complet des approches.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 228.

Doc.5 : « Les cadres organisationnels du militantisme : partis, syndicats et associations »

Si les partis politiques sont des organisations qui occupent aujourd'hui une place centrale dans le fonctionnement des démocraties représentatives, ce sont aussi des structures d'engagement politique : de façon certes variables selon les pays, les organisations et les époques, les partis politiques regroupent des militants, qui s'engagent dans le parti en y adhérant (moyennant cotisation) et en participant à diverses activités (débat internes, organisation de meetings, tractage, collage d'affiches...). « Organisations qui se donnent pour objectif la défense de personnes ayant un intérêt professionnel commun », les syndicats sont aussi des espaces d'engagement au service d'une cause collective : loin de se cantonner aux lieux de travail, ils s'inscrivent dans l'espace politique le plus large par leurs actions et prises de position.

Le militantisme dans ces deux types d'organisation n'est quantitativement pas très important en France, et la tendance est plutôt à la baisse. Les chiffres d'adhésion aux partis politiques sont particulièrement bas : depuis de nombreuses années, le taux d'adhésion est évalué autour de 1% du corps électoral et le nombre d'adhérents ne dépasse pas 500 000, contre 900 000 au début des années 1980. Dans la plupart des pays européens, les effectifs partisans ont baissé depuis les années 1970, de façon plus visible là où ils ont été longtemps plus élevés.

Le thème de la « crise du syndicalisme » s'impose à partir des années 1970, autour des constats de désyndicalisation dans la plupart des pays européens. La France se caractérise là aussi par un taux de syndicalisation particulièrement bas (11%), le taux moyen de syndicalisation dans les pays membres de l'UE étant de 23% (entre 10 et 70%). (...)

Le déclin, très relatif, de ces « structures traditionnelles » comme cadres de militantisme ne doit pas pour autant occulter des formes de renouvellement. Emergent ainsi en France dans les années 1990 de nouvelles organisations syndicales, à l'instar de SUD, qui cherchent à renouveler le fonctionnement des organisations syndicales et s'investissent sur d'autres enjeux que la défense des salariés (sans papiers, chômeurs, mal logés...). De nouveaux partis se créent aussi régulièrement.

Contrastant avec les partis et les syndicats, le secteur associatif fait preuve d'un réel dynamisme en France. De 12 000 créations annuelles en 1960, le rythme est passé à 60 000 par an dans les années 1990, et se maintient depuis à ce niveau. En 2013, le nombre d'associations en activité est évalué à 1,3 millions, avec 23 millions de « participants bénévoles » (un même bénévole pouvant participer à plusieurs associations). Les associations sont loin d'avoir toutes une dimension politique a priori : beaucoup sont en effet des associations sportives, de loisir ou culturelles, qui gèrent et organisent des activités ; les associations de « défense de cause, de droits ou d'intérêts » ne représentent que 17% des associations selon l'INSEE.

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, pp. 95-98.

Doc.6 : « Participation partisane, syndicale et associative »

Historiquement, les partis français n'ont eu un nombre assez important d'adhérents que dans le contexte de la Libération. On estime alors le nombre total d'adhérents à presque 1,5 millions, dont la moitié au parti communiste, 400 000 au parti gaulliste naissant en 1947 (RPF, Rassemblement du peuple français), 340 000 dans le parti socialiste de l'époque (SFIO, Section de l'Internationale Ouvrière). Cet âge d'or est de courte durée et s'explique par le climat particulier de l'époque : à la sortie de la guerre, après la Résistance, les partis apparaissent comme des acteurs très importants de la reconstruction du pays. Les chiffres s'effondrent très vite à partir de 1948, au fur et à mesure que la IV^{ème} République déçoit l'opinion publique. Au début de la V^{ème} République, il n'y a pas plus de 450 000 adhérents pour l'ensemble des forces politiques. Les chiffres

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

remontent lentement jusqu'à la fin des années 1970 et au tout début des années 1980 ; ils auraient frisé les 900 000 adhérents en 1982.

Aujourd'hui, le chiffre des adhérents est retombé à moins de 500 000, soit environ 1% de la population adulte, un des taux les plus faibles de l'Europe de l'Ouest. Les taux sont en général à la baisse dans tous les pays européens mais restent beaucoup plus élevés qu'en France. [...] Le taux moyen d'adhésion dans les démocraties européennes peut être évalué à environ 5%. [...]

Des formes de participation politique peuvent s'exprimer à travers l'action syndicale, associative ou dans les mouvements sociaux. [...] Le syndicalisme est une forme d'organisation ayant pour objectif la défense des intérêts professionnels de ses membres. [...] L'action syndicale ne peut être entièrement séparée de l'action politique. Les syndicats font pression non seulement sur leur employeur, mais sur les pouvoirs publics. Ils affirment donc des options qui ont une dimension politique évidente [...]. Ils affirment leur indépendance à l'égard des partis, mais prennent souvent position sur des problèmes politiques. Au niveau de militants, les doubles appartenances ne sont pas rares, certains syndicalistes étant aussi militants dans un parti. Même si chaque syndicat est politiquement plus ou moins composite, des liens existent donc entre syndicalisme et politique. [...]

On retrouve en matière syndicale la même faiblesse qu'en matière politique : la France est le pays européen où les syndicats sont les plus faibles. Le taux de syndicalisation est passé d'environ un quart des salariés dans les années 1970 à environ 8% en 2005, soit autour de 2 millions de membre. Alors qu'il est environ de 80% dans les pays nordiques, de 40% en Italie et en Autriche, de 33% au Royaume Uni, 29% en Allemagne, 19% en Espagne. [...]

On a parfois prétendu que la France compensait la faiblesse de ses partis et de ses syndicats par une forte participation associative. [...] Si l'on ne regarde que le paysage français, on peut présenter une vision très positive du dynamisme associatif. On insistera par exemple sur la forte croissance du nombre des associations, qui est tout à fait réel mais qui ne dit rien sur le nombre et l'évolution des adhérents dans la population. [...] Il faut de plus insister sur le caractère très diversifié de l'action associative. Certaines associations visent à défendre une cause, d'autres correspondent à l'organisation de services de proximité (garderies des enfants, aide à domicile pour les personnes âgées ou les familles...), d'autres encore visent à pratiquer ensemble un loisir et réalise plus facilement son épanouissement personnel. La participation associative est donc loin d'être entièrement assimilable à de la participation politique. [...] Cependant, même une pratique de loisirs peut donner lieu à des revendications politiques ; les membres d'un club de football peuvent par exemple souhaiter un soutien plus important en termes de subventions municipales ou soutenir la construction d'un stade ; les dirigeants et militants associatifs, quelle que soit la nature de l'association, sont plus ou moins régulièrement amenés à exprimer des demandes auprès du pouvoir politique. [...]

Si globalement le militantisme politique et syndical est en baisse, cela n'empêche pas l'émergence de nouvelles formes d'action et des mobilisations ponctuelles autour d'objectifs très divers, qui peuvent être de grande ampleur, d'où la croissance attestée par les enquêtes de participation aux manifestations et de la signature de pétitions.

BRECHON Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, PUG, 2006, pp. 68-78.

Doc.7 : « L'engagement associatif »

Longtemps présenté comme un pays rétif à la vie associative, la France a connu en fait un fort développement du tissu associatif dans les années 1960 et 1970 où il semble accompagner le mouvement de croissance de l'État-providence et l'éclosion, comme l'écrit Martine Barthélémy, «d'une idéologie associative qui exprimait la montée des nouvelles luttes pour l'amélioration du cadre de vie et plaçait les associations au coeur du dispositif stratégique des forces politiques en renouvellement». Le taux de création d'associations pour 100 000 habitants qui était de 39 % en 1960 avait ainsi crû jusqu'à 85 % en 1977, 104 % en 1982 pour ensuite connaître un tassement à la fin des années 1980. En termes de nombre de Français faisant partie d'une association, le pourcentage, qui est de 48 % en 1981 dans la population de 18 ans et plus, s'érode ensuite sensiblement, sachant que plus de la moitié des adhésions est constituée par un groupe qui comprend les clubs sportifs, les clubs du troisième âge, les anciens combattants, les anciens élèves et anciens d'une entreprise ou encore les associations musicales et culturelles. Les associations à vocation davantage militante (locataires, parents d'élèves, solidarités professionnelles, religieuses ou humanitaires) ne représentent que moins de 40 % des adhésions. Dans son étude sur les associations, Martine Barthélémy note que «la participation associative est à certains égards aussi en crise, en particulier l'appartenance active aux groupements intégrés à des réseaux structurés et le militantisme associatif que l'on cumule avec les

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

militantismes partisan et syndical».

PERRINEAU Pascal, « Les renouveaux de l'action politique », *Vingtième siècle*, n°60, octobre décembre 1998, pp. 112-117.

Doc.8 : « Associations et mouvements sociaux »

En France, la loi de 1910 définit l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que partager les bénéfices » (article 1). (...)

(Il existe) une extrême variété des types d'organisations concernées : des petites associations locales, sportives ou de loisirs, des établissements médicaux ou sociaux, de très grosses organisations non gouvernementales (ONG) internationales, des fondations, de prestigieuses universités, de très grands musées (aux Etats-Unis), des organisations militantes,... La taille, les budgets, les secteurs d'activité, la part des salariés, l'existence ou non d'un projet de contestation de l'ordre social, le fait de fournir ou non des services aux usagers de faire ou pas de l'advocacy, varient ainsi considérablement selon les cas de figure considérés. (...)

Les premiers travaux empiriques consacrés aux associations en France les ont abordées sous l'angle de l'engagement, en interrogeant les mutations du militantisme qu'elles révélaient. A partir des années 1980-1990, on s'interroge sur le déclin des formes d'engagement traditionnelles, dans les partis ou les syndicats, et les associations apparaissent comme des lieux permettant des formes d'engagement renouvelées, plus distancées, autonomes... (...)

On évoquera ici trois dimensions du fonctionnement associatif qui se trouvent redéfinies par ces transformations et qui affectent la capacité des associations à opérer comme des agents de mouvement social : l'évolution des vers la prestation de services, la professionnalisation et le recours croissant à des financements extérieurs.

Les associations sont de plus en plus fréquemment placées en situation d'offrir des services aux usagers, accompagnement juridique des demandeurs d'asile, gestion de centres d'accueil pour femmes victimes de violence... Cette position n'empêche pas en soi de s'attaquer également aux causes structurelles des problèmes et d'agir en faveur du changement social (...). Mais les deux dynamiques peuvent entrer en tension, lorsque la recherche de solutions individuelles pour les usagers prend le pas sur l'organisation collective de la mobilisation (...).

Cette évolution est liée à l'accroissement du salariat et plus largement à la professionnalisation des associations. (...) En France, l'emploi associatif est en forte croissance depuis les années 1990 (malgré un ralentissement récent), et il concerne aujourd'hui environ 1,8 million de personnes. (...) Dans les plus grosses associations, on assiste souvent à une très forte spécialisation des tâches, qui peut contribuer à réduire la portée politique des actions, la dimension contestataire et politique se trouvant portée par un nombre restreint d'acteurs. (...)

Les nouvelles missions assignées aux associations s'accompagnent d'une augmentation sensible de leur budget et d'une transformation des sources et des modes de financement. Elles recourent moins, en proportion, aux financements internes (cotisations, dons de particuliers) et davantage à des financements extérieurs, publics ou privés. (...). Des enquêtes quantitatives montrent que cela ne les empêche pas d'être politiquement actives. Toutefois, d'autres travaux montrent que les associations financées par les pouvoirs publics modifient leurs formes d'action et leurs objectifs : elles privilégient des stratégies moins confrontationnelles avec les pouvoirs publics, cherchant à être perçus comme des partenaires crédibles.

HAMIDI Camille, « Associations et mouvements sociaux », dans FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PECHU Cécile (sous la direction de), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Science Po, 2020.

Doc.9 : « Le potentiel protestataire en France »

En France, les enquêtes du CEVIPOF comportent, de 1988 à 2007, un indicateur de potentiel protestataire (...) composé de 5 questions mesurant l'approbation de divers modes d'action. Si une très large majorité des personnes interrogées approuvent le principe de la grève ou de la manifestation, moins de la moitié est d'accord pour occuper des locaux ou refuser de payer ses impôts et seule une infime minorité accepte de peindre des slogans sur les murs ou de provoquer des dégâts matériels. A l'exception des deux derniers

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

modes d'action, tous les autres ont vu leur légitimité considérablement progressé d'une enquête à l'autre, et la manifestation de rue bat tous les records. (...)

Les réponses sont corrélées et permettent de construire une échelle d'attitude, mesurant l'intensité du « potentiel protestataire » selon le nombre et la nature des moyens d'actions approuvés. Ces cinq activités se hiérarchisent selon leur degré croissant de légitimité et selon l'intensité décroissante de la violence qui y est liée. (...) C'est chez les interviewés les plus jeunes, les plus instruits, les plus à gauche et les plus intéressés par la politique et les modes d'action conventionnels que les scores sur l'échelle de « potentiel protestataire » sont les plus élevés.

Le rapport à la manifestation, le mode d'action dont l'acceptation a le plus progressé en France au cours des 20 dernières années, illustre particulièrement bien cette dynamique. (...) Progressivement, la manifestation a conquis sa légitimité dans toutes les catégories de la population. C'est aujourd'hui un mode d'action majoritairement approuvé par toutes les catégories socioprofessionnelles (...). L'acceptation du principe de la manifestation de rue ne s'oppose pas aux formes d'action dites conventionnelles, bien au contraire. Ainsi, les personnes qui envisagent de descendre dans la rue pour défendre leurs revendications s'intéressent plus à la politique (66 vs 53%), elles ont plus souvent suivi la campagne « tous les jours ou presque » (65 vs 57%), elles parlent plus souvent de politique avec leurs proches (31 vs 29%), elles sont aussi nombreuses à se déclarer très ou assez proche d'un parti politique (31 vs 29%) et elles vont aussi souvent voter « à toutes les élections » ou « presque toutes » (81%) que celles qui excluent y recourir (panel électoral français 2007). (...)

Les sondages ont toutefois leurs limites. Le « potentiel » manifestant tel que le mesurent nos questions indique la légitimité croissante de cette pratique, mais ne se traduira pas nécessairement en actes. La mobilisation effective dépend du contexte, de la force des réseaux, de l'efficacité de la propagande des organisations qui appellent à manifester.

Tableau 20. L'approbation des modes d'action protestataires (%)

« Voici un certain nombre de moyens que les gens utilisent parfois pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications. Pouvez-vous me dire pour chacun d'eux si vous l'approuveriez ou pas, au moins dans certaines circonstances ? »

%	1988	1995	2002	2007
Provoquer des dégâts matériels	1	2	2	-
Peindre des slogans sur les murs	6	6	5	-
Refuser de payer les impôts	23	37	32	-
Occuper un bâtiment administratif	28	42	43	42
Participer à des manifestations de rues	49	62	77	72
Faire grève	66	74	79	80
	(3847)	(4078)	(4107)	(4006)

Enquêtes CEVIPOF 1988/1995, Panel électoral français 2002, vague 1 et 2007, vague 2.
Champ : population métropolitaine inscrite sur les listes électorales.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, pp. 220-223.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(II) LA CONSOMMATION ENGAGÉE

Doc.10 : « Qu'est-ce que la consommation engagée ? »

Chaque individu peut user de son pouvoir de consommateur pour manifester son soutien ou son désaccord vis-à-vis de pratiques d'entreprise, en achetant des produits ou en boycottant d'autres. La « consommation engagée » traduit ainsi la volonté des citoyens d'exprimer directement, par leurs choix marchands ou par leurs modes de vie, des positions politiques. Dans l'enquête que le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) a consacrée en 2006 aux représentations et pratiques de la consommation engagée, 44% des Français disaient tenir compte des engagements de citoyenneté des entreprises lorsqu'ils achetaient un produit, ce qui représentait une progression de 6 points par rapport à 2002. Parmi eux, 61% (contre seulement 52% en 2002) étaient prêts à payer un supplément allant jusqu'à 5% du prix du produit. Toujours selon le Credoc, en 2010, 64% de Français se déclaraient prêts à payer plus cher des produits fabriqués en France, contre 44% 5 ans plus tôt. Au niveau européen, l'enquête de 2002-2003 de l'European Social Survey, qui fait référence à cette question, indiquait que 24,3% des citoyens européens déclaraient avoir acheté un produit dans l'année pour des raisons politiques, morales ou environnementales, et 17,4% avoir boycotté un produit. S'il reste difficile, à partir de seules déclarations, qui peut avoir tendance à la surévaluation, de mesurer la réalité de la « consommation engagée », celle-ci constitue assurément un trait important de nos sociétés contemporaines. [...]

La consommation engagée recouvre des pratiques très hétérogènes. Il peut s'agir pour les individus de modifier leurs choix de consommation en fonction de considérations éthiques et politiques, comme lorsqu'ils refusent d'acheter certains produits ou qu'ils en privilégient d'autres. Mais la consommation engagée recouvre également des modes d'action pluriels, comme le fait de manifester contre la consommation de masse, l'excès de publicité ou la gaspillage alimentaire ; de promouvoir individuellement ou collectivement des modes de vie plus frugaux, privilégiant une consommation plus locale, moins protéinée et fondée sur le partage et le recyclage. De très nombreuses initiatives se sont déployées, passant par des contrats entre producteurs et consommateurs, des coopératives d'habitats ou des éco-villages afin d'expérimenter de nouveaux modes de vie ou projets de société. Ces différents engagements ont en commun de faire de la consommation un mode d'expression de choix politiques.

Par conséquent, sans surprise, la consommation engagée est très segmentée socialement. Elle concerne majoritairement des femmes, et des individus d'un âge moyen de 35 ans, ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne et issus des classes moyennes supérieures. Consommer bio ou local, voire végétarien, fabriquer ses propres produits d'entretien a ainsi été interprété comme le répertoire culturel d'un groupe très spécifique, qui n'est pas sans rappeler le goût ascétique de la petite bourgeoisie à fort capital culturel identifié par Pierre Bourdieu.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 5-8.

Doc.11 : « Exemples historiques de consommation engagée »

La résistance des colons américains aux importations de produits britanniques, après le vote du Stamp Act de 1765 et du Townsend Act en 1767 [lois du Parlement britannique exigeant pour la première, que tous les documents légaux face l'objet d'une taxation, et, pour la seconde, le versement d'une taxe sur les importations pour certains produits comme le plomb, le verre ou le thé] constitue l'une des premières formes de mobilisation de consommateurs connue. Ces réactions donnèrent lieu à diverses manifestations dont la plus célèbre fut la campagne de 1773 contre le thé anglais, appelée « Tea Party », lors de laquelle des colons jetèrent une cargaison anglaise de thé dans la baie de Boston. Le boycott de masse a joué un rôle important dans la construction de la nation américaine, permettant l'édification d'une identité commune contre l'occupant anglais. Le marché apparaît alors comme un espace pour l'élaboration d'une solidarité entre des causes différentes et il est pensé comme un puissant dispositif d'intégration des aspirations sociales collectives. Mais c'est véritablement au 19^{ème} siècle que naissent les premières mobilisations de consommateurs d'envergure. Aux Etats-Unis, les mouvements anti-esclavagistes, en rejetant les produits fabriqués par des esclaves et en encourageant la vente de produits issus du travail libre, fournissent le cadre d'une mobilisation des consommateurs dès les années 1820. [...] Le mouvement cherche du côté des consommateurs un relais efficace pour aider à la construction des droits humains et citoyens des esclaves. Le principe d'un pouvoir économique des consommateurs est envisagé pour faire pression sur ceux qui tirent

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

avantage du maintien de l'esclavage. Toutefois, ce pouvoir n'est qu'apparemment économique, car les consommateurs se montrent difficiles à mobiliser massivement et c'est finalement plus dans l'arène politique que ces questions sont débattues.

Quelques dizaines d'années plus tard, les mouvements de défense des droits civiques de la communauté noire trouvent également dans la mobilisation des consommateurs de puissants leviers pour défendre leurs droits citoyens. Les célèbres campagnes « Don't buy where you can't work » et « Spend your money where you can't work » organisent des actions de boycott et de boycott dans plusieurs Etats du Sud au cours des années 1920 et 1930.

Le fort investissement des femmes dans les mouvements de consommateurs évoqués plus haut traduit aussi leur volonté d'accéder à des droits citoyens qui ne leur seront accordés dans la plupart des pays que durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Ces mouvements sont fortement articulés avec les mouvements féminins, et parfois féministes, comme ceux des suffragettes anglaises. La consommation devient un domaine à la fois privilégié et légitime pour l'intervention des femmes dans la vie publique.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 22-24.

Doc.12 : « Usages du boycott »

Au moment de son émergence, le boycott est une « arme des faibles », une forme de résistance passive qui peut difficilement être combattue par les autorités. On trouve de nombreux exemples d'utilisations du boycott par des groupes dominés : le mouvement indépendantiste de Gandhi, les protestations des Noirs contre l'Apartheid en Afrique du Sud, ou le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. Mais si les populations à faibles ressources se servent du boycott pour appuyer leurs revendications parce que ce mode d'action est à leur portée, il peut aussi être un moyen de stigmatisation et d'oppression, comme dans le cas du boycott des magasins juifs en Allemagne durant les années 1930. Loin d'être exclusivement une arme des faibles, le boycott est donc une façon de protester qui peut servir tous les groupes et toutes les causes possibles, qui peut s'adresser à une multiplicité de cibles, et dont l'usage varie fortement selon les contextes nationaux. On voit ainsi que le boycott est fortement ancré dans les répertoires d'action aux Etats-Unis ou en Angleterre, il reste rarement utilisé (et étudié) en France, malgré un usage croissant du répertoire de la consommation engagée. Ce faible ancrage du boycott en France par rapport à d'autres pays a été expliqué par la législation très favorable aux entreprises s'estimant victimes de désinformation, la différence entre les cultures protestante et catholique, ou encore le fait que la forte tendance centralisatrice ferait qu'en France la responsabilité individuelle serait moins développée et les modes d'action s'appuyant sur les consommateurs moins légitimes.

BASLIGER Philippe, « Boycott », dans FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PECHU Cécile (sous la direction de), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Science Po, 2020.

Doc.13 : « Usages de la consommation engagée par les mouvements de défense de l'environnement »

C'est à partir des années 1990 que les mouvements de protection de l'environnement se sont adressés aux consommateurs pour tenter de donner de l'écho à leurs luttes, notamment à travers des appels au boycott. Par exemple, le Rainforest Action Network organise un retentissant appel au boycott à la fin des années 1990 aux Etats-Unis contre le distributeur de matériels de bricolage Home Depot pour l'inciter à cesser ses achats de bois auprès de forêts en danger. L'entreprise prend alors des engagements et adopte une politique d'approvisionnements de produits en bois certifié. Car la construction de labels et de certification environnementales devient rapidement l'autre versant de l'action des mouvements environnementalistes. Les démarches de certification permettent de favoriser la mise en place des filières respectueuses de l'environnement et l'orientation de la consommation vers des produits plus écologiques. Par exemple, en 2009, Greenpeace publie un guide qui identifie les différentes marques proposant des mouchoirs et serviettes en papiers fabriqués avec des fibres recyclées certifiées. Un autre guide permet d'aider les consommateurs à identifier les poissons qui peuvent être consommés sans risque d'épuisement des ressources halieutiques.

[...]

Ces labels sont aujourd'hui considérés tant par une partie de la communauté scientifique que par les gouvernements comme des réponses essentielles aux problématiques environnementales, précisément parce qu'ils procèdent d'une responsabilisation des consommateurs très en phase avec les idéologies néolibérales

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

en vigueur. [...] plusieurs publications de tonalité très critique suggèrent que ces stratégies de certification tendent à surinvestir la responsabilité des consommateurs dans les externalités négatives sur l'environnement résultant en réalité de choix de production et de société. Cela a deux types d'effets. D'une part, cela permet aux acteurs en capacité de décision, comme les entreprises et les Etats, de limiter leur propre remise en cause ou changement de pratique. D'autre part, toujours selon ces publications, cela permet au consommateur lui-même de se dédouaner à peu de frais, en achetant un produit recyclé ou certifié, d'un changement plus profond de ses pratiques de consommation et modes de vie.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 32-50.

Doc.14 : « Consommation engagée et action syndicale »

Aux Etats-Unis, parallèlement aux premières ligues de consommateurs [...], les syndicats ont eux aussi voulu mobiliser les consommateurs. [...] Les consommateurs sont considérés comme des alliés ou des ressources pour la lutte syndicale. Les premières actions de boycott d'ampleur nationale sont conduites à la fin du 19^{ème} siècle par le Knights of Labor, qui se heurte à la difficulté d'organiser des grèves. Le boycott apparaît aux yeux des syndicats comme un moyen de compléter l'action sur la production par une action sur la consommation. L'American Federation of Labor (AFL), qui émerge à la fin des années 1880, systématise ce principe en publiant une liste noire des entreprises dont les pratiques sociales sont jugées inéquitables pour les ouvriers. Les organisations syndicales utilisent désormais le boycott comme un élément d'un registre plus large pouvant combiner sit-in, tracts, piquets, manifestations, grèves et actions de désobéissance civile, afin de recruter des collectifs de plus en plus nombreux parmi les ouvriers, les autres syndicats, les autres mouvements sociaux et les consommateurs.

Progressivement, les centrales syndicales diminuent leurs appels au boycott, d'abord parce que les grandes entreprises ont fait de la lutte contre le boycott l'une de leurs priorités ; ensuite parce que l'organisation de la grève devient plus facile et plus efficace pour défendre les revendications des salariés. Toutefois, les appels aux boycotts associés à des luttes de travailleurs n'ont jamais vraiment disparu [...]. Aujourd'hui, le syndicat américain ALF CIO (America Federation of Labor – Congress of Industrial Organization) demeure un important relais des campagnes de boycott en diffusant sur son site la liste des boycotts qu'il soutient.

Pour leur part, les syndicats français ont moins utilisé l'arme du boycott. Certaines campagnes d'action cherchent cependant explicitement à établir une solidarité entre les consommateurs et les salariés : ainsi, l'appel au boycott lancé contre Danone par différents militants de la gauche au début des années 2000 dénonçait la prévision de 570 licenciements alors que la firme affichait des bénéfices importants.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 53-54.

Doc.15 : « Le recours à la consommation engagée par les mouvements alter mondialistes »

Aujourd'hui, c'est le mouvement altermondialiste qui dénonce les conséquences négatives des systèmes marchands mondialisés sur les acteurs économiques les plus faibles : petits producteurs de matières premières, travailleurs pauvres des pays du Sud comme du Nord. [...]

Le collectif [de l'Ethique sur l'Etiquette – ESE] a été créé en 1996 après le lancement en 1995 par la Fédération Artisan du Monde, qui rassemble des associations de commerce équitable, d'une campagne intitulée « libère tes fringues », objet d'une importante médiatisation. Il réunit, outre la fédération Artisans du Monde, des syndicats de travailleurs, des ONG et des associations de consommateurs mobilisés pour agir en faveur du respect des droits de l'homme au travail dans le monde, chez les fournisseurs et sous-traitants d'entreprises commercialisant des vêtements, articles de sport et jouets.

Plusieurs campagnes cherchent à alter les consommateurs du Nord sur les conditions de travail des salariés pauvres du Sud. S'appuyant sur le pouvoir d'indignation des consommateurs, répertoire classique de l'action militante pour les droits de l'homme, le collectif ESE s'attache à établir des liens de causalité directe entre justice sociale et choix de consommation. Des listes noires d'entreprise sont établies, à partir de la publication de rapport qui mettent au jour les performances sociales des entreprises de secteurs ciblés pour leurs pratiques non éthiques, comme dans la fabrication de jouets et de vêtements de sport. Trois critères sont retenus : les engagements, les pratiques et la transparence en matière de justice sociale et de droit du travail.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

Des tentatives de labellisation éthiques sont envisagées, mais elles achoppent sur la difficulté de construire une traçabilité parfaite tout au long de la filière.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 56-57.

Doc.16 : « Caractéristiques de la consommation engagée comme élément du répertoire de l'action collective »

Aujourd'hui, la consommation engagée recouvre une réalité très hétérogène. Il existe plusieurs façons d'en rendre compte. Il est possible par exemple de mettre en avant les causes, comme la défense de l'environnement ou de la justice sociale, qui ont, plus que d'autres, donné lieu à des actions pour mobiliser les consommateurs. Une autre manière consiste à s'intéresser aux tactiques militantes ; on peut alors identifier un vaste répertoire de la consommation engagée. Derrière les mobilisations qui semblent cibler individuellement les consommateurs, comme les appels au boycott, l'usage de labels ou la diffusion de guides d'achat, se trouvent les ressorts classiques de la mobilisation collective : il 'agit notamment de convaincre les consommateurs de s'engager par leurs achats. Analyser la consommation engagée nécessite avant tout d'interroger la capacité des organisations militantes à transformer la consommation en espace d'engagement politique. [...]

Une autre manière de saisir cette hétérogénéité consiste à envisager les échelles de l'action. Certains mouvements, parce qu'ils sont portés par des organisations militantes internationalisées et s'attaquent à des causes globales, envisagent une action large. Ils vont chercher à mobiliser les consommateurs sur des problématiques complexes comme la déforestation ou la perte de biodiversité, les atteintes au droit du travail, à la justice sociale ou à la dignité humaine. D'autres mouvements autour de la consommation engagée se donnent au contraire des objectifs très localisés. Par exemple, en Italie, des organisations de lutte contre la mafia ont cherché le soutien des consommateurs pour permettre à des restaurateurs d'éviter de subir le racket qu'elle leur impose [...].

Au-delà de cette grande diversité de causes et des modes d'action, la consommation engagée constitue un élément du répertoire de l'action collective qui possède plusieurs singularités. Trois nous paraissent particulièrement importantes à souligner. La première concerne la forte homogénéité sociologique des individus qui utilisent ce mode d'expression politique. [...] les consommateurs dits engagés sont souvent des femmes, plutôt des individus de 35 à 40 ans, ayant fait des études et disposant d'un niveau de vie confortable. Ces individus de la couche supérieure des classes moyennes, dont beaucoup travaillent dans les professions intellectuelles ou culturelles, trouvent dans la consommation engagée un moyen de distinction sociale et de construction statutaire. C'est aussi cette inscription sociale de la consommation engagée qui limite sa diffusion, parce qu'elle est profondément associée à un groupe social dans lequel le plus grand nombre ne se reconnaît pas nécessairement. Le deuxième élément concerne les relations ambiguës que la consommation engagée entretient avec le monde marchand. Un certain nombre de ses modes d'action passe par le marché et l'utilisent comme une sorte de caisse de résonance de causes défendues. Dans le même temps, une partie des actions tend aussi à remettre en cause le marché, ses règles et ses modes de fonctionnement. Il s'agit donc d'une critique à la fois contre et dans le marché. Le troisième élément tient enfin au rôle joué, comme pour beaucoup de démarches militantes contemporaines, par les réseaux sociaux et les technologies numériques. Ces outils tiennent une place majeure parce qu'ils permettent de faire circuler les informations, les expériences et les actions, au sein des collectifs faiblement structurés que sont les consommateurs.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Science Po – Contester, 2018, pp. 136-141.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

- OA 2 : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).

(PREAMBULE) LES PREMIERES EXPLICATIONS DE L'ACTION COLLECTIVE : DE LA THEORIE DES FOULES AUX THEORIES DU COMPORTEMENT COLLECTIF

Doc.17 : « La psychologie des foules : une analyse normative et peu scientifique »

Un premier exemple caricatural de liaisons dangereuses entre l'analyse scientifique et un climat idéologique peut s'observer à travers l'essor dans le dernier quart du XIXème siècle d'un discours savant sur les foules. Gustave Le Bon lui donnera une expression condensée dans sa *Psychologie des foules* (1895). Le foule désigne ici « une réunion d'individus quelconques, quelle que soit leur nationalité, leur profession ou leur sexe, quels que soient aussi les hasards qui les rassemblent ». Si Le Bon tente d'introduire une typologie des foules, sa définition est extensive à l'extrême. [...] L'arbitraire de ce regroupement est justifié par des traits communs associés à la foule. L'individu y perd son autonomie, y subit des processus de contagion des croyances et comportement. Les traits de la foule sont la suggestibilité qui la livre au meneur, le faible contrôle des affects qui la rend émotive, imprévisible, dangereuse. [...] La vacuité de ces analyses, même au regard des travaux savants d'alors, peu donner un aspect mystérieux à leur succès social. Suzanna Barrows a montré en quoi cette littérature répondait, aux lendemains de la Commune, de Paris, à un contexte de « panique morale » des élites sociales.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, p. 31.

Doc.18 : « James Davies et l'explication de l'origine des révolutions »

L'article consacré par James Davies à l'origine des révolutions (*Toward a theory of revolutions*, 1962) (...) part de deux modèles explicatifs antagonistes. Celui de Marx attribue à la violence révolutionnaire du prolétariat à la dégradation progressive de sa condition sociale, aux processus de paupérisation et d'exploitation croissante entraîné par le capitalisme. Tocqueville analysant la Révolution de 1789 soutient la thèse inverse : « ce n'est pas toujours en allant de mal en pis que l'on tombe en révolution. Il arrive le plus souvent qu'un peuple qui avait supporté sans se plaindre et comme s'il ne les sentait pas, les lois les plus accablantes, les rejette violemment dès que le poids s'en allège. » (...)

Pour Davies, chacune des deux explications contient une part de vérité. Les révolutions se produisent quand une période de progrès économique ou social est suivie d'une récession brutale, quand les espoirs qu'elle fait naître sont déçus, prenant la forme d'une courbe en « J » inversé. Il la vérifie à partir d'exemples aussi divers que la révolution américaine de 1776, la Révolution française de 1789, la révolution russe de 1917 ou la révolution égyptienne de 1952. Ted Gurr a développé et systématisé cette théorie dans *Why men rebel* en 1970.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, pp. 202-203.

Doc.19 : « La théorie de la frustration relative de Ted Gurr »

C'est avec les outils de la psychologie sociale que Ted Gurr a tenté en 1970 de répondre à la question posée dans le titre de son livre : *Why Men Rebel ?* (« Pourquoi les hommes se révoltent-ils ? ») Selon lui, en effet, les causes de la révolte – et plus spécifiquement de la violence politique – doivent être recherchées dans une réaction psychique bien connue des psychologues, celle qui correspond à l'enchaînement frustration-colère-agression, et qui pose que « plus grande est la frustration, plus grande sera la quantité d'agressivité à l'encontre de la source de frustration » (p. 9). Transposée au domaine politique, cette théorie de l'agression est ainsi résumée par Gurr : « La première séquence causale de la violence politique est tout d'abord le développement du mécontentement, puis la politisation de ce mécontentement, et finalement son actualisation dans une violence politique dirigée contre des objets ou des acteurs politiques » (p. 12-13). Des troubles politiques comme les émeutes et les grèves sauvages, mais aussi les rébellions, le terrorisme, les guérillas, les mutineries, les guerres civiles ou les révolutions auraient ainsi leur principe dans de tels

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

processus psychologiques de politisation du mécontentement.

Mais toutes les formes d'insatisfaction ne sont pas susceptibles de provoquer un engagement dans la violence politique. Gurr, on l'a dit, considère que ce sont les sentiments de frustration qui sont les plus à même de provoquer une réaction agressive. La frustration n'est bien entendu pas un sentiment spontané, mais elle est elle-même induite par la privation relative, c'est-à-dire par la perception d'un écart entre les attentes et la situation actuelle de l'individu. En d'autres termes, l'individu soumis à la privation relative est affecté par un sentiment de déception face à une réalité qui ne lui accorde pas ce qu'il s'estimait en droit d'espérer : il se considère privé d'une rétribution attendue. La privation est dite relative car elle n'est pas fondée sur une valeur absolue, mais ressentie en regard d'une attente subjective. Car, il est important de le souligner, la privation relative est avant tout un processus subjectif : une personne « objectivement » spoliée d'une juste rétribution de ses efforts ne se révoltera pas tant qu'elle méconnaîtra l'injustice qui lui est faite (une salariée qui, partageant les représentations sexistes, estime « normal » d'être moins payée que ses collègues hommes, par exemple), tandis qu'une autre, pourtant traitée avec équité, pourra ressentir une frustration fondée sur une perception erronée de ses performances ou de ses mérites personnels. En revanche, c'est en fonction de niveaux de satisfaction socialement définis, c'est-à-dire propres à son groupe ou à sa société, que cette personne estimera que sa situation est juste ou inique.

Gurr identifie trois grands types de décalage entre attentes et satisfactions réelles, susceptibles d'impulser une révolte. Le premier, dit « déclinant » (decremental), se caractérise par une stabilité des attentes alors que la situation réelle est perçue comme en dégradation: les individus prennent pour référence leur situation passée et jugent le présent comme marqué par la régression. Ce type de frustration est notamment susceptible d'apparaître dans les sociétés en voie de modernisation rapide, au sein desquelles des groupes autrefois dominants sont menacés par de nouveaux promus. Le deuxième type, la privation « aspirationnelle », est marqué par une élévation du niveau d'attente tandis que le niveau de rétribution reste stable; les individus ont alors le sentiment d'être les « laissés-pour-compte » d'un mouvement général de progrès ou d'amélioration dont ils sont les seuls à ne pas bénéficier (cela peut par exemple être le cas de minorités ethniques stigmatisées, et pour cela privées des bénéfices d'une phase de croissance économique, tels les Noirs dans les États-Unis des années 1950- 1960). La privation « progressive », enfin, débute par une progression parallèle des attentes et des rétributions, mais est suivie par un effondrement des secondes alors que les premières restent positivement orientées ; le mécontentement surgit alors de la perception, tardive, que la réalité n'est désormais plus à même de satisfaire les espoirs que l'on portait en elle. Lorsque l'individu affecté par une de ces formes de privation relative en attribue la responsabilité à des acteurs socialement définis comme politiques (« le gouvernement ») s'accomplit la deuxième étape du processus qui est sa politisation. La troisième étape, celle de l'actualisation de l'agressivité dans la révolte, vise à réduire la frustration en permettant aux individus d'atteindre ce dont ils s'estimaient privés (...).

La théorie proposée par Gurr a l'avantage de complexifier et de raffiner le lien que les représentations ordinaires tracent entre mécontentement et révolte, en pointant notamment l'importance des représentations que les individus se font de leur propre condition sociale, des éventuels responsables de l'état de cette condition, et des moyens d'y porter remède. Mais pour élaboré qu'il soit, ce modèle n'en reste pas moins marqué par une vision « éruptive » des phénomènes contestataires, tendant à maintenir un lien qui, s'il n'est plus direct, reste encore assez mécanique entre mécontentement et révolte. De plus, l'inspiration psychologique du modèle l'empêche de rendre compte des conditions de passage du sentiment individuel de frustration à la révolte collective: les modes de constitution des individus en groupes mobilisés porteurs de revendications collectives restent inconnus.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 40-43.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(I) LES THEORIES UTILITARISTES DE L'ACTION COLLECTIVE : LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON ET SES PROLONGEMENTS PAR LA THEORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Doc.20 : « Le paradoxe de l'action collective de Mancur Olson »

L'économiste Mancur Olson publie *The logic of collective action* en 1966. [...] Le point de départ de l'analyse d'Olson repose sur un paradoxe fécond. Le sens commun suggère que dès lors qu'un ensemble d'individus peut trouver avantage à se mobiliser et en a conscience, le déclenchement de l'action collective va de soi. Or l'objection d'Olson consiste à démontrer qu'un groupe ayant ces caractéristiques peut parfaitement ne rien faire. C'est en effet à tort que l'on imagine qu'un groupe latent – des individus ayant des intérêts matériels communs – est une sorte d'entité douée d'une volonté collective, là où l'analyse doit aussi prendre en compte la logique des stratégies individuelles. Et si l'action collective va de soi si l'on considère le groupe comme titulaire d'une volonté unique, les rationalités individuelles l'enrayent. [...] Il existe une stratégie plus rentable encore que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser. Le cas classique du non gréviste qui bénéficie de la hausse de rémunération conquise par la grève sans avoir subi les retenues de salaires consécutives en témoigne. Poussée à son terme, cette logique rend impossible toute mobilisation. [...]

Le paradoxe semble déboucher sur une impasse. L'accent mis sur les effets des rationalités individuelles suggère l'improbabilité de l'action collective. Mais l'expérience manifeste son existence. Le modèle d'Olson s'enrichit alors de la notion d'incitations sélectives. Il existe des techniques qui permettent de rapprocher les comportements individuels de ce que serait dans l'abstrait la volonté d'un groupe doté d'une volonté collective. Il suffit pour cela d'abaisser les coûts de la participation à l'action ou d'augmenter ceux de la non participation. Les incitations sélectives peuvent être des prestations ou des avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise. L'American Medical Association offre à ses adhérents médecins de la formation continue, une assurance, un service juridique, une revue professionnelle appréciée qui rentabilisent la cotisation. A l'inverse, un médecin non adhérent doit recourir à des assurances privées coûteuses, risque l'ostracisme de ses collègues. Les incitations sélectives peuvent aussi prendre la forme de la contrainte. Le cas le plus clair est le système dit du closed shop, longtemps pratiqué en France par le syndicat du livre CGT ou celui des dockers : l'embauche est conditionnée par l'adhésion à l'organisation, ce qui élimine tout passager clandestin. Ce système avait été généralisé par le Wagner Act aux Etats-Unis entre 1936 et 1947. Une réflexion sur ces pratiques doit à la fois s'interroger sur l'entrave à la liberté individuelle qu'il comporte... et sur ses effets dans la construction de « partenaires sociaux » puissants et fiables dans les relations de travail.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 40-41.

Doc.21 : « Du paradoxe de l'action collective aux incitations sélectives »

Dans *Logique de l'action collective* (1978 [1965]), Mancur Olson propose quant à lui un autre type d'interprétation pour expliquer que le mécontentement seul ne suffit pas à provoquer l'engagement d'un individu dans une action protestataire. Olson est un des principaux représentants de la théorie du choix rationnel (dite aussi utilitarisme ou individualisme méthodologique), c'est-à-dire d'une lecture économique de la conduite humaine qui postule que les acteurs sociaux cherchent en toute occasion à réduire les coûts et à accroître les profits (ou « utilités ») de leur action. C'est sur le postulat de cette rationalité de l'action que, de façon provocatrice, Olson entend remettre en cause la « croyance courante qui veut que des groupes de personnes ayant des intérêts communs tendent à les défendre » (p. 23).

En d'autres termes, le fait que les membres d'un groupe sachent qu'ils pourront atteindre un bénéfice commun en joignant leurs forces dans une action collective ne suffira pas à susciter leur engagement ; au contraire, il est selon Olson probable que la mobilisation ne verra pas le jour, et que le bénéfice ne sera pas atteint, car personne ne se mobilisera. La raison de cette passivité tient au type de biens visés par les mouvements sociaux, qui sont des biens collectifs, c'est-à-dire qui bénéficient à l'ensemble du groupe et ne peuvent être refusés à aucun de ses membres. Une augmentation de salaire pour telle catégorie de personnel d'une entreprise obtenue après deux semaines de grève est un bien collectif au sens où l'ensemble des salariés de cette catégorie pourra en bénéficier – et ce quelle qu'ait été leur participation à la grève, c'est-à-dire qu'ils en aient ou pas supporté le coût (ici sous forme de retenues de salaire). Dans ces conditions, les

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

acteurs, pesant les coûts et les profits de leur éventuel engagement, seront inévitablement tentés par ce qu'Olson appelle la stratégie du « passager clandestin » (free rider), qui consiste à rester en marge de la mobilisation, en laissant les autres en supporter le coût tout en espérant tirer un profit individuel de son éventuel succès. Dans l'exemple pris plus haut, cette stratégie consiste à ne pas faire grève afin de conserver l'intégralité de sa paie, tout en laissant les collègues grévistes perdre quant à eux leurs journées de salaire, mais en espérant que leur mobilisation permettra d'obtenir l'augmentation revendiquée, dont le bénéfice reviendra aussi bien aux non-grévistes qu'aux grévistes. Le problème est, bien évidemment, que si tous les salariés font le même calcul, l'augmentation ne sera jamais acquise, tout simplement parce que personne ne se sera mobilisé pour la revendiquer.

Autrement dit, les intérêts individuels peuvent entrer en conflit avec les intérêts collectifs, et entraver le développement d'une mobilisation qui avait pourtant de grandes chances de succès. Toutefois, et en dépit de cet obstacle que représente le coût individuel de l'engagement, des mouvements sociaux apparaissent bel et bien. Une première explication est proposée par Olson selon une distinction entre petits et grands groupes. La taille réduite des premiers permet un contrôle mutuel de leurs membres qui pare aux défections : tout « passager clandestin » est immédiatement repérable, alors qu'il a beaucoup plus de chances de passer inaperçu dans un grand groupe. Mais la principale explication réside dans la capacité de certains groupes à proposer des incitations sélectives dont la valeur compense le coût de l'engagement. Ces incitations sont des rétributions individuelles de l'engagement, des bénéfices (différents du bien collectif) que l'on fait miroiter ou que l'on offre au militant potentiel en échange de son engagement. Olson donne pour exemple de telles incitations sélectives les mutuelles que les syndicats américains offrent à leurs adhérents, ou l'influence qu'ils exercent en faveur de leur avancement. Ces incitations sélectives sont positives, au sens où elles représentent un avantage personnel pour celui qui en bénéficie. Mais d'autres formes d'incitations, dites négatives, peuvent aussi dissuader un individu d'adopter la stratégie du passager clandestin et le conduire à se mobiliser ; il s'agit cette fois de contraintes, pouvant prendre la forme de sanctions, de pressions psychologiques, voire de brutalités à l'égard des individus qui renâcleraient à s'engager (en termes économiques, le coût de l'engagement est alors moindre que celui du non-engagement).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 45-47.

Doc.22 : « Le modèle Exit, Voice, Loyalty d'Albert Hirschman : un enrichissement du modèle d'Olson ? »

Dans *Défection et prise de parole* (1995a [1970]), Hirschman avance qu'un consommateur mécontent devant la baisse de qualité des produits de son fournisseur habituel a trois attitudes possibles. La première est celle de la défection (exit), c'est-à-dire l'arrêt de la consommation des produits qui ne donnent plus satisfaction et la recherche d'un nouveau fournisseur ; devant la baisse de la qualité du pain de son boulanger habituel, un client fera un détour de quelques centaines de mètres pour désormais se fournir chez un concurrent. La deuxième option est celle de la loyauté, c'est-à-dire l'acceptation de la baisse de qualité ; notre client estime que faire ce détour jusqu'à une autre boulangerie n'en vaut pas la peine et qu'il peut bien se satisfaire, tout bien considéré, d'un pain de moindre qualité, ou, tout simplement, il n'y a pas d'autre boulangerie dans les environs. La troisième option est celle de la prise de parole (voice), et prend la forme d'une protestation adressée au fournisseur, l'alertant sur la baisse de qualité de ses produits et exigeant de lui qu'il retrouve son niveau de performance antérieur. Cette prise de parole peut prendre une forme individuelle – une plainte directement adressée par le client à son fournisseur – mais également collective (par exemple sous la forme de la création d'une association de consommateurs).

On le voit, tout mécontentement ne débouche pas nécessairement sur la contestation, puisque d'autres attitudes sont possibles. Transposé à d'autres situations que la consommation, le triptyque d'Hirschman garde toute sa pertinence. Ainsi peut-on comprendre que, dans une période de plein emploi, des salariés insatisfaits de leur niveau de salaire ne se mettent pas nécessairement en grève mais quittent leur entreprise pour une autre plus généreuse. Mais de la même manière peut-on comprendre que, lorsque le marché du travail se dégrade et devient moins favorable aux travailleurs, ces mêmes salariés acceptent leur bas niveau de rémunération, soit parce qu'ils n'ont aucune chance de trouver un emploi équivalent ailleurs (sortie interdite), soit que l'option de la revendication soit trop exposée à un risque de licenciement (prise de parole interdite). Cette dernière situation peut être considérée, à la suite de M. Dobry (1986, p. 103), comme relevant d'une loyauté forcée, n'impliquant aucun attachement affectif ou sentiment de fidélité à l'égard de l'organisation considérée.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 43-44.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

Doc.23 : « Prolonger Olson : l'explication de l'action collective par la théorie de la mobilisation des ressources »

Les années 1970 vont donner lieu aux Etats-Unis à l'émergence d'un nouveau cadre d'analyse des mouvements sociaux : la théorie de la mobilisation des ressources. Le contexte politique n'est pas indifférent. La période est celle du Mouvement : agitation des campus, mouvement noir, mobilisations féministes et écologistes. [...]

La théorie de la mobilisation des ressources peut être introduite à partir d'un de ses classiques tardifs. [...] Au premier abord, le modèle McCarthy et Zald peut sembler durcir la lecture d'Olson. Le lexique du marché y colonise toutes les dimensions du mouvement social. Celui-ci est défini comme « un ensemble d'opinions et de croyances dans une population, qui représente des préférences pour changer des composantes de la structure sociale ». Cette notion économique de préférences renvoie à une structure floue de demandes, d'attentes de changement social qui requièrent leur entrepreneur pour se cristalliser en mobilisation. Et c'est bien en termes de structure d'offre répondant à ces préférences diffuses que le modèle décrit les social movements organisations (SMO). Equivalent fonctionnel de la firme sur un marché, le SMO « est une organisation qui identifie ses objectifs aux buts du mouvement social ou d'un contre mouvement et tente de satisfaire ses objectifs ». [...]

La mise en branle des énergies protestataires est donc tributaire des organisations (SMO), à la fois structures d'offre et moteurs de la mobilisation. Les organisations qui prennent en charge un mouvement social sont les instances stratégiques où des attentes diffuses se fixent sur des revendications, où des ressources d'action sont centralisées. En se référant aux travaux des économistes du « choix rationnel », Mc Carthy et Zald développent alors une forme de théorie économique de la firme et du marché appliquée aux SMO. Ils soulignent l'importance de stratégies publicitaires dans la collecte des fonds, le rôle de véritables « images de marque » par lesquelles ces organisations assoient leur crédibilité ou la perdent, comme l'a montré dans les années 1990 la crise financière de la Croix Rouge française à la suite de mises en cause de sa gestion. Le modèle proposé insiste aussi sur les effets de la concurrence qui, dans un secteur porteur, aboutit à une multiplication des organisations sur des créneaux de plus en plus précis, comme semble l'illustrer actuellement la fragmentation des organisations médicales humanitaires (Médecins sans frontières, Médecins du Monde, Pharmaciens sans frontières, CARE,...). Les phénomènes de professionnalisation des SMO sont également mis en lumière. L'évolution de Greenpeace en est une illustration. Souvent « externalisé » vers des entreprises de communication, le recrutement de membres y devient une activité rémunérée, parfois au pourcentage. Elle aboutit au résultat paradoxal, mais pas forcément indésiré, de faire exploser les adhésions (de 18 000 à 58 000 en France entre 1997 et 2002) tout en les réduisant en général à un rôle passif de contributeur financier d'une organisation hyperprofessionnalisée.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 48-49.

Doc.24 : « La théorie de la mobilisation des ressources : les organisations, indispensables à l'action collective »

Les fondateurs de la mobilisation des ressources, et spécialement John McCarthy et Mayer Zald (1977), sont sans doute ceux qui ont le plus radicalement remis en cause le poids du mécontentement dans la genèse des mouvements sociaux. Pour ces auteurs, il y a en effet toujours suffisamment d'insatisfaction latente dans un groupe ou une société pour déclencher une mobilisation. Mais ce qui permet (ou non) le passage à l'action collective est la disponibilité (ou l'absence) des ressources nécessaires pour construire le mouvement et diffuser ses revendications dans l'espace public.

Ces ressources peuvent être matérielles (un local de réunion, un téléphone, une photocopieuse pour imprimer des tracts, etc.) aussi bien qu'immatérielles (des savoir-faire militants, des contacts avec des journalistes, etc.). La tâche, décisive, de leur accumulation et de leur mobilisation pour l'action protestataire revient à des structures ad hoc, que McCarthy et Zald appellent des « organisations de mouvement social ». Les organisations de mouvement social (expression habituellement abrégée en SMO, social movement organisations) sont au centre de l'approche de McCarthy et Zald non seulement en ce que « l'agrégation de ressources requiert une forme minimale d'organisation » (1977, p. 1216), mais également parce qu'elles sont les seules, en « définissant, créant et manipulant » (p. 1215) le mécontentement, à pouvoir donner forme et visibilité à des opinions individuelles dispersées ou isolées. Un mouvement social, dans cette optique, n'est pas réductible à une organisation, en ce qu'il est avant tout « une structure de préférence orientée vers le

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

changement social » (p. 1218), tandis qu'une SMO est « une organisation complexe, ou formelle, dont les objectifs s'identifient à ceux d'un mouvement social (...) et qui entreprend d'atteindre ces objectifs » (ibid.). Cette distinction est utile en ce qu'elle pointe qu'un mouvement social n'est pas nécessairement mobilisé dans son intégralité, des individus pouvant partager les opinions d'une SMO sans pour autant s'engager. [...] La précarité financière endémique de très nombreuses SMO montre que les ressources sont, dans l'espace des mouvements sociaux, marquées par la rareté. Cela explique que les relations entre SMO proches soient souvent empreintes de concurrence (pour des militants, des soutiens financiers, des subventions, une présence dans les médias, etc.). McCarthy et Zald ont rendu compte de cette concurrence en proposant la notion d'industrie de mouvement social (social movement industry, SMI), qui regroupe l'ensemble des SMO actives sur un terrain de lutte donné – de la même manière que des entreprises proposant le même type de produit, et en concurrence pour la même clientèle, forment elles aussi une industrie. Ainsi, des SMO comme Agir ensemble contre le chômage (AC !), le Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) et l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires (APEIS) forment la SMI de la défense des privés d'emploi, tandis que Laissez-les vivre, SOS-Tout-Petits et La Trêve de Dieu sont partie prenante de la SMI pro-vie. La concurrence qui existe entre SMO d'une même SMI est souvent bien réelle, et lourde de conséquences sur leurs relations mutuelles ; elle ne doit toutefois pas occulter qu'œuvrant sur le même terrain et dans la poursuite d'objectifs similaires, ces organisations savent généralement surmonter leurs différends et unir leurs forces lorsque l'urgence de la lutte ou la gravité de la situation l'imposent (comme l'ont montré les SMO de chômeurs lors du mouvement de l'hiver 1997).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(II) LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE SOCIAL ET POLITIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT LA MOBILISATION : DE LA THEORIE DE LA STRUCTURE SOCIALE D'ANTHONY OBERSCHALL A LA STRUCTURE DES OPPORTUNITES POLITIQUES

Doc.25 : « Anthony Oberschall : expliquer les mobilisations par le contexte social »

L'ouvrage d'Anthony Oberschall *Social Conflict and Social Movements* a été publié en 1973 et constitue une des premières, et des plus importantes, formulations de la théorie de la mobilisation des ressources. L'approche dominante des mouvements sociaux, au début des années 1970, expliquait la contestation par l'isolement et l'aliénation des individus au sein des nouvelles « sociétés de masse » : la faiblesse ou l'absence, dans ces sociétés, de « structures intermédiaires », et par conséquent le manque d'intégration sociale de nombreux individus, expliqueraient que ceux-ci rejoignent des mouvements à même de leur offrir la sociabilité qui leur fait défaut, mais également de manipuler leur désarroi en les transformant en extrémistes¹.

L'approche d'Oberschall, appuyée sur plusieurs exemples empiriques, prend l'exact contre-pied de ces interprétations. Les individus qui participent à un mouvement social ne se signalent pas, d'une part, par une fragilité psychologique particulière (et ici Oberschall s'inscrit explicitement dans la filiation d'Olson), mais surtout ils ne sont pas victimes d'isolement social. Bien au contraire, c'est le fait d'appartenir à des groupes, communautés ou associations déjà existants qui facilite leur mobilisation. En d'autres termes, la mobilisation ne crée pas d'elle-même un nouveau collectif ; elle se base et se fonde sur une organisation collective, plus ou moins informelle ou structurée, préalablement existante. Plus encore, de la consistance et de la forme de cette organisation préalable dépendront très largement l'intensité et la pérennité de la mobilisation.

Ces formes d'organisation collective sont réunies dans deux idéaux types, qu'Oberschall construit en reprenant la distinction sociologique classique entre communauté et association. Dans le premier cas, le groupe est organisé sur la base de liens communautaires vivaces et fondés sur une organisation traditionnelle (familiale, villageoise, ethnique ou tribale), avec des leaders reconnus et des réseaux de relations sociales denses. Dans le second cas, le groupe est doté d'un réseau de collectifs secondaires d'ordre professionnel, religieux, politique ou encore économique, bref tout type d'association répondant à des enjeux spécifiques, et disposant de leaders et de réseaux organisés de relations sociales ; les syndicats, les associations caritatives, culturelles ou sportives en sont des exemples. Ces deux types de collectifs se distinguent en premier lieu par l'emprise qu'ils ont sur les individus qui en font partie, et qui est beaucoup plus grande et durable dans le cas des groupes communautaires. Les deux types se rejoignent cependant en ce qu'ils créent des liens de solidarité qui peuvent être activés en vue de la réalisation de fins collectives et pour la formation de groupes de lutte. À ces deux idéaux types Oberschall ajoute un troisième cas, celui des groupes peu ou pas organisés, et dont les niveaux de solidarité et de cohésion internes sont très faibles.

Le modèle est complété par une seconde dimension, qui est la nature des liens qu'entretient le groupe considéré avec les autres collectivités de la société, et spécialement avec ses classes supérieures et ses élites politiques. Une collectivité aux liens denses et nombreux avec les groupes élitaires de sa société sera dite intégrée, tandis qu'une autre, isolée de ces classes supérieures et dominée par elles (ce qui est par exemple le cas dans les sociétés coloniales), sera dite segmentée. Le croisement des trois types d'organisation interne et des deux modes d'intégration aboutit au tableau à six cases suivant, dont chacune correspond à un rapport particulier à l'action collective.

Liens à l'intérieur de la communauté

	type communautaire	pas ou faiblement organisé	type associatif
Liens entre les collectivités			
intégrée	A	B	C
segmentée	D	E	F

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

Lorsque la collectivité est intégrée (cas A, B, C), la probabilité de sa mobilisation contestataire est faible, soit que l'accès de ses leaders aux centres de pouvoir lui permette de directement leur communiquer ses griefs et de négocier pacifiquement avec eux (A, C), soit que ses membres soient trop divisés et dépourvus de sentiment d'identité collective pour s'engager dans la défense d'intérêts communs (B). C'est en fait lorsque le groupe est segmenté et ne peut transmettre ses revendications aux centres de pouvoir, qu'il est le plus disposé à se mobiliser sur un registre protestataire. La situation E, qui est celle d'un groupe faiblement structuré, donne lieu à des éruptions de colère inorganisées, éphémères et violentes, du fait de l'absence de leaders, de structuration et de buts explicitement définis ; les jacqueries (autrefois) ou les émeutes urbaines (aujourd'hui) correspondent à cette situation. La situation D, en revanche, permet la défense rapide et intense des intérêts communs par l'action collective, car l'existence de leaders reconnus et le partage d'un fort sentiment identitaire permettent de rassembler la communauté autour d'un intérêt commun. En F, la structuration associative fournit une base organisationnelle à la mobilisation, en lui apportant par exemple un certain nombre de ressources (lieux de réunion, moyens de communication, etc.) nécessaires à l'action collective ; c'est à cette situation que correspondent les organisations de mouvement social ou les syndicats, groupements spécifiquement préparés à la défense de revendications collectives.

L'approche d'Oberschall apporte un vigoureux démenti aux théories de la société de masse : l'appartenance à des « groupes intermédiaires », bien loin de prévenir la contestation, constitue au contraire un terreau favorable à l'engagement – lequel (et c'est là une prise de distance par rapport à Olson) n'est pas tant un engagement individuel qu'un engagement collectif, sur des bases associatives ou communautaires préexistantes. Le modèle permet d'expliquer que certaines populations dépourvues de cohésion (les SDF, par exemple) et marquées par une identité disqualifiée (comme les toxicomanes) ne se révoltent pratiquement jamais en dépit des « bonnes raisons » qu'ils pourraient avoir de le faire. Mais il permet également de comprendre que des mobilisations puissent émerger dans des sites sociaux d'apparence « apolitique ». Des groupements qui ne sont pas à proprement parler des SMO, et cela spécialement dans des contextes de répression des velléités contestataires, peuvent, grâce à leurs ressources (lieux de réunion, canaux de circulation de l'information, voire leaders disposant d'une légitimité autre que politique), servir de base organisationnelle à des mouvements contestataires. Ce fut le cas des Églises dans le Sud des États-Unis dans les années 1950-1960 (que l'on pense à Martin Luther King, dont la légitimité était religieuse avant d'être politique), dans certains pays latino-américains soumis à des dictatures ou encore en Pologne communiste. L'existence de ces structururations préalables se repère également, lors des mouvements de « communautés » dominées, dans les interrogations qu'elles peuvent susciter parmi leurs membres par conscience. Ainsi les militants chrétiens qui soutenaient les prostituées lyonnaises en 1975 ressentaient ils un certain malaise en constatant que la mobilisation se réalisait aussi par l'activation de relations d'autorité propres aux différents réseaux de proxénétisme qui se partageaient à l'époque le marché du sexe local (Mathieu 2001). De même les soutiens des sans-papiers doivent-ils compter avec les hiérarchies (et parfois les rapports de domination) propres aux différents groupes ethniques ou nationaux dont ils assurent la défense et dont l'organisation préalable favorise la mobilisation – tels les groupes d'extrême gauche en exil lors de la grève de la faim des « Turcs du Sentier » étudiée par J. Siméant (1998).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 111-15.

Doc.26 : « La théorie d'Anthony Oberschall : application au cas des mobilisations pour les droits civiques »

Le modèle (d'Anthony Oberschall) lui permet notamment d'expliquer les formes contrastées prises par le mouvement d'émancipation des Noirs au Nord et au Sud des États-Unis dans les années 1960. C'est au Sud qu'il trouve les conditions les plus favorables à son essor (...). Il y bénéficie de l'organisation d'une communauté noire fortement encadrée par ses Eglises, son clergé et ses réseaux associatifs. Sa segmentation a favorisé la formation d'élites autonomes par rapport à la communauté blanche. Le caractère non violent du mouvement lui attire en outre des soutiens externes, tant de l'administration Kennedy et des médias que des élites blanches du Nord. Au Nord, au contraire, le mouvement ne parvient pas à s'implanter, pas plus que les mouvements plus radicaux qui prennent le relais après l'assassinat de Martin Luther King. Car la communauté noire y est atomisée et divisée, sans encadrement religieux comparable, les ghettos urbains se sont étendus, désertés par les classes moyennes, les programmes successifs de lutte contre la pauvreté ont échoué. Ce terrain est favorable aux émeutes qui éclatent au milieu des années 1960. Mais c'est une violence sans lendemain, sans visée politique et sans relais organisationnel.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 210.

Doc.27 : « Les composantes de la structure des opportunités politiques »

Dans une étude sur les conditions de développement des mobilisations Afro-américaines dans une quarantaine de villes des Etats-Unis, Eisinger teste l'hypothèse selon laquelle, à côté des ressources du groupe mobilisé, doivent être pris en compte « les ouvertures, les points faibles, les barrières et les ressources du système politique lui-même ». Recourant lui aussi à une métaphore de l'ouvert et du fermé, il va classer les systèmes locaux de pouvoir en prenant en compte des variables telles que la présence (ou non) d'élus noirs dans les gouvernements locaux, le recours (ou non) aux programmes fédéraux de réhabilitation de l'habitat dégradé. L'existence d'une « ouverture » des autorités locales aux protestataires et à leurs demandes apparaît bien comme une variable qui stimule la mobilisation. Cette démarche d'analyse sera reprise par Mac Adam sur le mouvement des droits civiques puis par Sidney Tarrow sur le « Mai rampant » italien. En synthétisant ces conclusions et hypothèses développées par divers auteurs depuis les années 1970, la notion de structure des opportunités politiques (SOP) va s'imposer comme un concept clé de la sociologie des mouvements sociaux à la fin des années 1980. Son objectif est de rendre compte du fait qu'à niveaux de mobilisation comparables, les effets d'un mouvement peuvent être considérablement différents en raison des facteurs propres au système et au champ politiques au moment du mouvement. Le consensus des chercheurs peut se synthétiser sur quatre éléments de définition.

Désormais familier, le premier tient à l'ouverture du système politique. En fonction de la culture politique et de l'état des droits, des orientations des gouvernants et des dispositifs de concertation, la tolérance et la prise en compte des activités protestataires varieront considérablement. Manifester expose à plus de risques au Caire qu'à Oslo. La porosité des partis politiques à la cooptation de porte parole mouvementistes n'est pas la même à Hong Kong ou Khartoum qu'à Paris, où Fadela Amara ou Harlem Désir ont pu être intégrés dans des équipes gouvernementales.

Le second élément [...] tient au degré de stabilité des alliances politiques. Plus les majorités sont simples et stables, plus les rapports de force politiques sont figés, et moins les mouvements sociaux peuvent espérer tirer profit des jeux partisans pour se faire entendre. Mac Adam montre qu'une des raisons du succès du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960 tient à ce que le poids des Noirs dans le corps électoral progresse, y compris au Nord du fait de migrations. Un électorat noir républicain émerge. Cela suscite un doublement mouvement d'ouverture au vote de lois antiségrégationnistes et d'attention au vote noir, y compris au sein d'un Parti républicain jusque là coupé de ces électeurs. [...]

En simplifiant la thèse de Tarrow, une troisième variable concerne la question de la division des élites et de forces relais à des positions stratégiques. Une mobilisation peut-elle trouver des relais ou des complaisances intéressées dans tel ou tel segment de l'appareil d'Etat, du monde intellectuel ? Lorsque, à l'hiver 1994, le Premier ministre Balladur reçut l'Abbé Pierre à Matignon, au milieu d'une vague d'occupations d'immeubles parisiens, sa sollicitude soudaine pour les sans-logis n'était pas sans rapport avec l'identité du maire de Paris, un certain Chirac, concurrent dans la présidentielle à venir. [...] Un autre critère renvoie enfin à la capacité des institutions à développer des politiques publiques. [...] Quand un ministère n'a pas ou guère de personnels et de services (Droit des femmes, environnement) son action ne peut qu'être faible.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019.

Doc.28 : « Origine du concept de structure des opportunités politiques »

À côté de Charles Tilly, et parmi les chercheurs s'inscrivant dans le paradigme bientôt dominant de la mobilisation des ressources, plusieurs surent s'appuyer à la fois sur les travaux du comportement collectif et sur les premières recherches de Tilly. Dans le même esprit que Lipsky (1970), Peter Eisinger reprend à son compte le concept parsonien de « structure des opportunités politiques » pour désigner « le degré auquel des groupes sont susceptibles d'avoir accès au pouvoir et de manipuler le système politique » (Eisinger, 1973), lequel dépend de la configuration politique. En s'appuyant sur une analyse comparative des formes prises par le mouvement des Droits civiques dans 43 villes américaines, il montre que des éléments de l'environnement contraignent ou favorisent l'activité politique et donc que les ressources ne suffisent pas à établir la prédictabilité d'une mobilisation (Eisinger, 1973, p. 11-12). Dans la même lignée, d'autres auteurs vont commencer d'insister sur le poids des facteurs politiques dans les chances d'émergence et de succès des mouvements (Gamson, 1975 ; Piven et Cloward, 1977 ; Jenkins, 1985), mais c'est surtout Doug McAdam (*Political Process and the development of black insurgency, 1930-1970*, 1982) qui parvient à imposer

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

durablement la notion de « structure des opportunités politiques », désormais associée à un « nouveau » paradigme, le modèle du « processus politique ».

À partir d'une interrogation sur le tempo du mouvement des Droits civiques, McAdam critique une approche limitée aux ressources organisationnelles en montrant que la seule disposition de ressources (comme l'existence des réseaux liés aux Églises noires) ne suffit pas à expliquer l'émergence de la mobilisation. D'où l'idée que « le potentiel d'insurrection des groupes exclus découle du "pouvoir structurel" que leur offre leur position dans différentes structures politico-économiques » (McAdam, 1982, p. 37), position pouvant évoluer aussi bien en fonction de transformations macro-structurelles que des interactions entre les contestataires et leur environnement. Le modèle qu'il propose fait dès lors dépendre « l'expansion des opportunités politiques », aussi bien que « la force des organisations indigènes » de larges processus socioéconomiques. Ces deux derniers éléments, à leur tour, peuvent produire une prise de conscience (cognitive liberation) et déboucher in fine sur l'émergence d'un mouvement social (McAdam, 1982, p. 51). Il précise enfin que les éléments déterminants de l'ouverture ou de la fermeture de la structure des opportunités varient au gré des circonstances (McAdam, 1982, p. 41). Dans le cas étudié, les éléments retenus renvoient tous à des transformations majeures comme la modification des équilibres démographiques ou la guerre froide et la contrainte qu'elle fait peser sur les élites au pouvoir, soucieuses de ne pas se montrer racistes et colonialistes aux yeux des régimes du tiers monde. (...)

Si l'explication des processus d'émergence demeure principalement liée à l'ouverture objective d'opportunités politiques, les auteurs sont moins catégoriques quant à la hiérarchie des facteurs permettant de rendre compte du cours suivi par une mobilisation déjà enclenchée. Plus particulièrement, la forme prise par les mouvements tout autant que les processus de cadrage dépendraient d'abord des structures organisationnelles. Cette idée vient de McAdam qui montre dans son travail de 1982 que le rôle central joué par les Églises dans le mouvement des Droits civiques a eu pour effet de contraindre la forme prise par l'action (le recours, par exemple, au meeting de masse), la nature du recrutement (avec la forte présence de ministres du culte) et l'idéologie du mouvement, fortement imprégnée de religiosité.

FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept, vie et mort de la notion de structures des opportunités politiques », dans *La Turquie conteste, mobilisations sociales et régime sécuritaire*, CNRS édition, 2005, pp. 204-207.

Doc.29 : « La structure des opportunités politiques : exemples d'applications empiriques »

Les grèves sont en France un des principaux modes d'expression du mécontentement social. Deux historiens américains, Charles Tilly et Edward Shorter (1973), se sont penchés sur les évolutions, au fil du temps, du recours à cet instrument de lutte, et ont pour cela comparé les statistiques des jours de grève sur la période 1890-1968. Leur étude fait apparaître un certain nombre de traits remarquables. Le premier est que les conflits du travail dont la grève est l'expression n'obéissent pas à des logiques strictement locales, limitées au cadre de l'entreprise, mais témoignent de processus beaucoup plus larges : les statistiques montrent que, loin d'être isolées les unes des autres, les grèves sont généralement conduites sous forme de vagues, ou en d'autres termes sont menées en même temps dans un grand nombre d'entreprises différentes. En croisant zones géographiques, secteurs industriels et niveaux d'organisation ouvrière, les auteurs identifient comme une constante le fait que les ouvriers qui participent avec le plus d'ardeur aux vagues de grèves « habitent dans des départements et des communautés déjà fortement industrialisés plutôt que dans des zones reculées et marginales. Ils sont employés dans des industries où les forces ouvrières sont homogènes, concentrées dans de grandes entreprises, et appliquées à des tâches semi-qualifiées (...) Une vague de grève s'irradiera alors de ce groupe central vers la périphérie » (p. 886). Ces constats ne sont pas en eux-mêmes surprenants, et ils confirment l'importance, pour leur mobilisation, de l'organisation préalable (ici sous forme syndicale) des populations. Mais c'est en comparant les évolutions des vagues de grèves au fil du temps que les résultats sont les plus novateurs : Tilly et Shorter montrent en effet que « les fluctuations du cycle des affaires n'influencent pas en elles-mêmes la montée et l'ampleur des vagues de grèves », et attirent l'attention sur la « large correspondance qui se manifeste entre les vagues de grèves et les changements importants qui se produisent dans la puissance politique nationale de la classe ouvrière » (p. 887).

Cette hypothèse que l'action collective autour d'enjeux propres au monde du travail obéit aussi à des facteurs politiques a été testée quelques années plus tard par Olivier Fillieule, cette fois au travers de l'étude d'une autre forme d'action: la manifestation (Fillieule 1997). Sur la base des mains courantes des services de police (qui enregistrent toutes les manifestations) des années 1980 et 1990, Fillieule a pu accéder à une vision d'ensemble de l'activité manifestante en France, et constater que celle-ci dépend en grande partie du

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

contexte politique : « Les manifestations de gauche connaissent une chute relativement continue entre 1981 et 1983, pour ne remonter que faiblement après cette date, dont on rappellera qu'elle correspond au renvoi des ministres communistes (...). Mais ce regain d'activité n'est jamais aussi fort que lorsque la direction du gouvernement échappe aux socialistes, entre 1986 et 1988. De manière symétrique, les manifestations de droite se développent à partir de l'arrivée de la gauche au pouvoir et jusqu'en 1985 » (p. 240). Travaillant pour sa part à partir de comptes rendus de presse, Jan Willem Duyvendak (1994) avance lui aussi que l'activité contestataire est étroitement dépendante des fluctuations du champ politique. Il montre par exemple que le développement, dans la France des années 1980, de ce qu'il appelle le mouvement de solidarité (qui comprend les mobilisations antiracistes et en faveur des étrangers) a été favorisé tant par l'arrivée de la gauche au pouvoir que par l'émergence d'une extrême droite hostile aux immigrés : la première en lui apportant des ressources (droit d'association pour les étrangers et soutien du pouvoir socialiste à SOS-Racisme, notamment) et la seconde en le mobilisant sur un mode défensif.

Tous ces travaux montrent que l'activité contestataire est étroitement dépendante de facteurs conjoncturels, et spécialement de l'état du contexte politique. En d'autres termes, ce contexte fournirait, au gré de ses évolutions, plus ou moins d'opportunités aux mouvements sociaux de se développer ; le concept de structure des opportunités politiques a en conséquence été proposé pour rendre compte de cette dépendance de l'activité contestataire à l'égard du contexte politique. Mais, comme l'indique le terme de structure, ce sont avant tout les composantes formelles du système politique considéré, et les tendances lourdes de son fonctionnement, qui sont prises en compte. Ainsi Sidney Tarrow (1994) propose-t-il de décomposer la structure des opportunités politiques en quatre éléments principaux, qui sont le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions, le degré de stabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré et l'existence de conflits et de divisions entre les élites politiques. (...)

La perspective de la structure des opportunités politiques s'est développée dans deux perspectives distinctes. La première est diachronique, et compare les structures des opportunités politiques, supposées stables dans le temps, de différents pays, afin de cerner quelles configurations institutionnelles sont les plus favorables aux mouvements contestataires. C'est notamment la démarche qu'ont adoptée Herbert Kitschelt et H. Kriesi. Le premier (Kitschelt 1986) a comparé les mouvements antinucléaires suédois, américain, français et allemand, et conclu à une relation significative entre les stratégies et impacts des mobilisations et le degré d'ouverture ou de fermeture de la structure des opportunités de chaque État. Ainsi, quand le système politique est « ouvert » (Suède, États-Unis), il produit des stratégies dites assimilatives : les mouvements utilisent les institutions en place pour faire valoir leurs positions car le système politique offre de multiples points d'accès (pétitions, participation au jeu électoral ou à des procédures référendaires, etc.). À l'inverse, quand le système politique est « fermé » (France, Allemagne), les mouvements adoptent des stratégies de confrontation avec l'État (occupations de sites, désobéissance civile, manifestations, etc.), tout en s'exposant davantage à la répression. (...)

La seconde approche est synchronique, et étudie sur une période donnée l'influence des évolutions de la structure des opportunités sur les formes et l'intensité des mouvements sociaux ; c'est de cette approche que relèvent les travaux de Tilly et Shorter, Fillieule ou Duyvendak que l'on vient d'évoquer, et auxquels il convient d'ajouter l'étude que D. McAdam (1982) a consacrée au mouvement des droits civiques américains. Cet auteur montre que la crise de l'agriculture cotonnière du Sud des États-Unis dans la première moitié du XXe siècle, en provoquant une migration des Noirs vers le Nord du pays où le racisme et la ségrégation étaient moindres, a notablement contribué à transformer leur représentation de leur condition et suscité en leur sein une disposition à la contestation qui, combinée à la stratégie du Parti démocrate de conquête du vote noir, a largement favorisé le développement du mouvement des droits civiques. S. Tarrow, quant à lui, a étudié les évolutions de la structure des opportunités politiques italienne des années 1965-1975, et intégré le concept dans une perspective plus large, celle des cycles de contestation (Tarrow 1989). Selon lui, un tel cycle débute par une vague de contestation impulsée selon des formes conventionnelles par des organisations déjà existantes (syndicats, notamment) et de longue date opposées au pouvoir. Leurs succès sont interprétés comme une ouverture de la structure des opportunités politiques, et incitent de nouveaux acteurs à se mobiliser à leur tour ; ces nouveaux acteurs, moins organisés, sont le plus souvent porteurs de nouvelles formes de contestation, notamment marquées par la confrontation avec les autorités (c'est par exemple le cas des étudiants). Leur action fait elle aussi la démonstration que le système politique est vulnérable, et entraîne d'autres secteurs ou institutions dans la vague protestataire. Une démobilisation générale marque la fin du cycle : chaque groupe obtient la satisfaction de ses revendications ou une accentuation de la répression dissuade les militants en augmentant les coûts de leur engagement. Deux caractéristiques sont typiques des

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

fins de cycle : soit les mouvements sociaux s'effondrent dans la violence (ce fut en Italie le cas des Brigades rouges), soit ils s'institutionnalisent (à l'exemple du mouvement écologiste qui s'est transformé en parti politique).

L'élaboration de la perspective de la structure politique, au cours des années 1980 et 1990, a constitué une importante avancée pour la compréhension des mobilisations. (...) La prise en compte du contexte et de ses évolutions permet de ne pas se centrer uniquement sur les raisons du mécontentement ni sur les mouvements sociaux eux-mêmes, mais de les intégrer dans un cadre social et politique plus large. De la sorte, on peut comprendre que des mouvements restent atones alors que les motifs de révolte se font pourtant plus vifs : faute d'un contexte favorable, d'une structure des opportunités « ouverte », la contestation ne parvient pas à émerger.

Mais si elle offre un éclairage précieux sur les formes, rythmes et intensités des mobilisations, l'approche de la structure des opportunités politiques présente aussi un certain nombre de faiblesses. La première est une conception souvent mécaniste, univoque et déséquilibrée des rapports entre mouvements sociaux et politique institutionnelle. (...) Ce faisant, la capacité des mouvements sociaux à influencer le jeu politique, et donc à eux-mêmes peser sur la structure des opportunités politiques, est niée – et cela alors qu'il ne manque pas d'exemples d'activités gouvernementales ou de positions partisans infléchies sous la pression de « la rue ». (...) Une autre faiblesse de la perspective de la structure des opportunités politique est qu'elle reste le plus souvent silencieuse sur la manière dont les militants se saisissent des opportunités : ainsi que le dit F. Chazel (2003, p. 124), « il ne suffit pas que des opportunités soient offertes, il faut encore qu'elles soient saisies et elles ne peuvent l'être que si elles ont été au préalable perçues ». Ce problème, qui traverse bien d'autres domaines de la sociologie que la seule analyse des mouvements sociaux, des liens entre niveaux macro- et microsociologique, ou entre « structure » et actions ou perceptions individuelles, a fait l'objet de plusieurs tentatives de résolution. Une première a été proposée par McAdam dans son travail, évoqué plus haut, consacré au mouvement noir. La notion de libération cognitive désigne chez lui le processus par lequel les militants potentiels décodent les ouvertures de la structure des opportunités: un changement d'attitude des autorités politiques devant leurs revendications leur laisse entendre que ces dernières sont désormais vulnérables, et que la situation est devenue plus favorable à une action contestataire efficace; les contestataires passent ainsi d'une résignation fataliste à une confiance accrue dans leur force collective, et n'hésitent plus à braver des autorités dont, peu de temps auparavant, ils redoutaient la répression. Un exemple de ce type de processus, dans lequel la perception d'un abaissement significatif des coûts de la contestation contribue à impulser la mobilisation, est fourni par les bouleversements politiques qu'ont connus les pays du bloc soviétique en 1989 (Dobry 1995): le fait que, dans des régimes pourtant connus comme particulièrement brutaux (telle la RDA), la contestation ne suscite pas de répression violente a été perçu dans les pays voisins comme un indice de l'ouverture d'une conjoncture plus favorable à l'expression de revendications démocratiques, et a entraîné l'émergence d'une vague révolutionnaire d'une ampleur inattendue.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(III) DES RETRIBUTIONS SYMBOLIQUES DU MILITANTISME A LA CONSTRUCTION SYMBOLIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX.

Doc.30 : « Des incitations sélectives aux rétributions du militantisme »

Limitant les incitations à l'engagement à des gains matériels, l'analyse d'Olson repose sur une vision restrictive des « bénéfices », mais aussi des « coûts », associés à l'engagement. En effet, les incitations peuvent être symboliques et subjectives autant que matérielles ; il peut par ailleurs s'agir d'incitations à rester autant que d'incitations à l'adhésion. Il est alors plus juste de parler de « rétributions du militantisme » (Gaxie, 1977) ; il ne s'agit pas nécessairement de gains anticipés et évalués a priori : les bénéfices peuvent apparaître dans le cours de l'engagement.

Les rétributions possibles du militantisme peuvent être de plusieurs natures. Certaines sont matérielles : accès à des postes rémunérés dans l'organisation, accès à une carrière politique, à des emplois publics, ou à des marchés via les élus dans le cas de l'engagement dans un parti... D'autres sont symboliques et psychoaffectives : accès à des positions de pouvoir ou à une certaine visibilité (et éventuellement, à la proximité de « personnalités »), constitution de réseaux de sociabilité ou d'amitié, plaisir d'être ensemble ou des la construction de stratégie... « L'estime de soi » intervient également, à travers le sentiment d'agir pour une juste cause, d'adhérer à des valeurs et de vivre en conformité avec elles. De ce point de vue, les coûts d'un engagement particulièrement risqué ou impliquant peuvent renforcer la construction d'une image valorisante de soi et pousser à l'activisme ; c'est le « paradoxe du pèlerin » dont parle Albert Hirschman (1970) : « le bénéfice individuel de l'action collective n'est pas la différence entre le résultat qu'espère le militant et l'effort fourni mais la somme de ces deux grandeurs ». La dimension identitaire n'est pas non plus à négliger : la participation à un collectif offre la possibilité de revendiquer une appartenance.

La rationalité et l'intérêt de l'engagement ne se limitent donc pas aux avantages matériels : la reconnaissance, la satisfaction morale, la sociabilité sont autant de bénéfices qui peuvent motiver l'engagement ou son prolongement, la perte de ces rétributions pouvant agir comme des « coûts de sortie ». Une telle approche ouvre ainsi la voie à une analyse de l'engagement dans la durée.

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, pp. 109-110.

Doc.31 : « Les rétributions du militantisme : rétributions matérielles et rétributions symboliques »

[...] si l'attachement à une cause est bien un facteur de mobilisation politique, il est beaucoup plus douteux qu'il en soit un élément unique et même déterminant. L'analyse du militantisme à partir des seuls mobiles idéologiques présente en effet plusieurs difficultés.

Elle suppose tout d'abord que tous les adhérents maîtrisent l'idéologie qui justifie cette cause, ou, à tout le moins, qu'ils en articulent sommairement les principaux concepts en faisant ainsi preuve d'un niveau élevé de politisation. Or cette hypothèse apparaît bien fragile quand on sait que la politisation comme la compétence politique sont d'autant plus faibles que les individus appartiennent à des catégories situées plus « bas » dans la hiérarchie sociale – celles-là mêmes dans lesquelles les adhérents des partis de masse sont le plus fréquemment recrutés. [...] L'idée que la « prise de conscience » [...] est un facteur de l'adhésion et du militantisme se heurte en outre à une deuxième difficulté qui tient à la nature même de l'action collective telle qu'elle ressort des analyses de Mancur Olson. Car bien qu'Olson lui-même n'aborde pas le problème des partis politiques, ses hypothèses peuvent leur être appliquées. [...] Sans nier que les mobiles idéologiques puissent être dans certains cas un facteur de mobilisation politique, on peut s'attendre à ce que d'autres incitations viennent les appuyer et les renforcer et que ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à un parti soient rétribués d'une manière ou d'une autre.

Or la définition même des partis comme entreprise de conquête du pouvoir suggère que l'occupation des postes de direction de l'appareil d'Etat est le premier bénéfice non collectif que les dirigeants retirent de leur activité. [...] Outre les postes électifs dans les assemblées nationales ou locales, de nombreux postes de direction de l'appareil administratif, voire même des entreprises publiques, sont ainsi réservés aux membres les plus influents des organisations politiques. [...] Les partis sont eux-mêmes créateurs d'emplois avec les postes de « permanents à tous les niveaux de leur hiérarchie ou dans les organisations qui leur sont plus ou moins directement reliées. De multiples fonctions dans les journaux, les revues, les agences de presse, les maisons d'édition, les bureaux d'étude, les syndicats, les organisations de masse, les organismes de voyage, les associations culturelles, les entreprises, etc., sont ainsi offertes aux militants et contribuent « en échange »

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

à soutenir leur attachement au parti et leur activité en leur sein. [...] Enfin, à côté de ces stimulants matériels, il existe toute une gamme de rétributions plus honorifiques mais nullement négligeables qui ne sont pas moins à même d'attirer des adhérents et de stimuler leur activité (dans nos sociétés, l'opposition du financier et de l'honorifique, du matériel et du symbolique conduit souvent à tenir les rétributions symboliques pour secondaires. C'est ainsi que les gratifications reposant sur le prestige, le pouvoir, l'estime de soi ou la considération sociale sont souvent perçues comme « symboliques », c'est-à-dire, selon la définition de Robert, que tout en étant réelles, elles sont censées n'avoir pas d'efficacité ou de valeur en soi mais en tant que signe d'autre chose).

La participation aux directions d'un parti à tous les niveaux, en sus d'une activité professionnelle extérieure, procure ainsi toute une gamme de rémunérations symboliques et crée par là même un intérêt au militantisme. Outre l'estime, l'affection, l'admiration, le prestige, voire la crainte qu'elle peut susciter dans le parti, une responsabilité « à la base » donne par exemple l'occasion d'exercer des fonctions de représentation, de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d'administration de nombreuses associations et son titulaire devient ainsi une notabilité connue, bénéficiant de l'attention et souvent de la considération de ses concitoyens. [...]

Mais, quels que soient le nombre et la valeur des emplois et des responsabilités internes, ils ne sauraient concerner tous les adhérents et les partis doivent également fournir des avantages non collectifs à leurs militants de base.

Leur diversité est infinie [...]. On ne peut en signaler ici que quelques exemples significatifs [...]. La possibilité d'acquérir à travers les réunions du parti, sa presse et ses écoles une certaine culture qui dépasse souvent le strict domaine politique peut donner à des militants de faible niveau culturel une certaine compétence [...]. Plus généralement, les contacts à l'intérieur du parti favorisent l'édification d'un capital de relations et en constituent même la source unique pour ceux qui sont dépourvus d'un autre capital social. [...] La camaraderie, les plaisirs des « collages », des « ventes » et des « porte à porte », la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l'identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels dans la défaite ou dans les malheurs individuels, les risques et les épreuves affrontées en commun, [...] l'affection, la complicité, l'amitié des militants procurent des joies que l'on peut juger prosaïques ou accessoires, mais qui constituent pourtant un puissant moyen d'attachement au parti.

GAXIE Daniel, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *RFSP*, 1977.

Doc.32 : « Rétributions symboliques de l'engagement : la dimension identitaire de l'action collective »

Comment expliquer des situations où l'engagement dans la mobilisation semble ne compter aucun bénéfice matériel direct alors qu'il comporte des coûts très lourds ?

C'est la situation décrite par Doug Mac Adam, à partir de l'exemple du Freedom Summer. Durant l'été 1964, de nombreux étudiants blancs américains vont s'engager pour défendre les droits civiques et le droit de vote des populations noires dans le Sud des Etats-Unis : engagement à la fois à haut risque (physique) et sans aucun gain matériel pour les mobilisés. Mieux, d'après ce qu'en disent les intéressés, c'est le coût même de l'action, en même temps que les valeurs qu'elle défend, qui les motive. A l'évidence, le modèle olsonien ne peut pas expliquer de tels phénomènes d'engagement. Il faut donc recourir à d'autres facteurs explicatifs que la simple rationalité économique et calculatrice. Ce qui passe notamment par la redéfinition de la notion de bénéfice ou de rétribution de l'action telle qu'elle est pensée dans le modèle olsonien. Comme le souligne Daniel Gaxie, les rétributions de l'engagement peuvent être matérielles, mais également symboliques : se constituer un réseau d'amis, ou projeter une image valorisante de soi, par exemple. Une dynamique identitaire positive résulte notamment de l'adhésion à certaines valeurs, du sentiment de vivre en conformité avec elles. On peut alors en déduire que l'engagement, lorsqu'il permet de se mettre en règle avec certaines valeurs, même s'il comporte des coûts importants, est susceptible de constituer une puissante motivation à l'action (...).

C'est au demeurant ce que soulignait déjà Max Weber quand il différenciait la rationalité en finalité (ou instrumentale) de la rationalité en valeur. (...) Pour reprendre l'exemple cité plus haut, Doug Mac Adam met bien en valeur, dans son analyse du Freedom Summer, l'importance cruciale de cette dynamique identitaire pour comprendre l'engagement des étudiants. Cette configuration identitaire résulte elle-même d'une socialisation familiale et amicale forte, qui valorise certaines valeurs (ici l'égalité et les droits civiques) et l'action en faveur de ces valeurs. On retrouve donc, là encore, le caractère essentiel du contexte social de l'engagement.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

Cette mise en évidence de la dimension identitaire et symbolique de la mobilisation a ouvert des pistes de recherche très riches, insistant non seulement sur les dynamiques identitaires individuelles, mais aussi sur la construction, par les entrepreneurs de la mobilisation, d'une « offre identitaire » collective susceptible d'être attractive et valorisante pour les candidats à l'engagement. C'est ainsi le cas pour tout un ensemble d'ONG et de structures associatives, humanitaires ou antiracistes. Cet enjeu est d'autant plus crucial quand il s'agit de mobiliser des groupes sociaux a priori fortement stigmatisés dans la société, et auxquels l'engagement doit offrir la possibilité de « retourner le stigmate », pour reprendre l'expression du sociologue Erving Goffman. Ainsi, pour reprendre l'exemple des mobilisations de groupes précaires (chômeurs, sans papiers, mal-logés...), l'enjeu de l'identité est décisif. Dans la dynamique de la mobilisation, il s'agit d'opérer un travail sur leur identité a priori stigmatisée qui permette alors de la présenter de façon à la fois positive et conflictuelle. On peut ainsi prendre l'exemple de la construction de la dénomination « sans-papiers », forgée par les acteurs des mobilisations, pour s'opposer au terme stigmatisant de « clandestins ».

DORMAGEN Jean Yves, MOUCHARD Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck, 2015, pp. 219-221.

Doc.33 : Le rôle de l'identité dans l'action collective »

La notion d'identité est, en sciences sociales, d'autant plus problématique qu'elle devient envahissante [Brubaker, 2001]. Nous retiendrons du travail de Claude Dubar [1995] deux traits de ce qui est un processus. L'identité est à la fois le sentiment subjectif d'une unité personnelle, d'un principe fédérateur durable du moi et un travail permanent de maintenance et d'adaptation de ce moi à un environnement mobile. L'identité est le résultat d'un travail incessant de négociation entre des actes d'*attribution*, des principes d'identification venant d'autrui et des actes d'*appartenance* qui visent à exprimer l'identité pour soi, les catégories dans lesquelles l'individu entend être perçu. L'action protestataire constitue un terrain propice à ce travail identitaire. Elle constitue un acte public de prise de position qui peut être éminemment classant tant pour l'individu mobilisé que dans le regard des tiers comme le fait d'arborer le badge Solidarnosc dans la Pologne des années 1980. Elle permet de faire appel à des statuts et typifications auxquels les classements sociaux les plus pesants assignent un individu. Participer au mouvement des droits civiques pour un Noir d'Alabama revient à revendiquer des droits, mais aussi à refuser l'image méprisante du « nègre » à laquelle l'assigne le regard des Blancs, image qu'il a pu intérioriser sous la forme d'une dépréciation de soi, si douloureusement restituée par des romans de Toni Morrison. [...]

La capacité d'un groupe à se doter d'une identité forte et valorisante — fût-elle imaginée — constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d'action, que le collectif s'affirme dans l'espace public comme le montre l'analyse des mobilisations paysannes par Champagne [1990]. Il n'est pas absurde de rattacher ces constats à l'importance que Marx donne au passage à la « classe pour soi », à la prise de conscience collective d'une identité, d'un rôle historique possible. [...]

Si la dimension identitaire est partie intégrante des mouvements sociaux, elle y prend une place éminente dans une série de mobilisations spécifiques, obligeant en cela à associer aux « rétribution du militantisme » une acception large, qui englobe l'estime de soi, le sentiment de sa dignité, des sensations valorisantes. Cette centralité de l'identitaire est à l'évidence le cas dans les mouvements nationalistes dont l'enjeu — s'il comporte toujours des dimensions matérielles — est précisément d'obtenir la reconnaissance d'une identité sous la forme « absolue » de la souveraineté étatique ou de l'autonomie juridique du groupe. [...] La dimension identitaire prend encore une place singulière dans le travail de mobilisation des groupes qui se heurtent à une forte *stigmatisation* et doivent gérer des images sociales très négatives. En raisonnant sur le cas des communautés homosexuelles, on peut émettre l'hypothèse qu'une mobilisation de ces groupes passe par un moment identitaire initial où le militantisme ne se déploie pas tant « contre » un adversaire que comme travail du groupe sur lui-même. Dans le cas des lesbiennes américaines, analysé par Verta Taylor et Nancy Whitter [in Morris et McClurg-Mueller, 1992], cette action passe par la mise sur pied d'un réseau d'institutions communautaires dans les domaines des loisirs, de la culture, de la santé, de la presse. Ce réseau constitue lui-même le support d'un travail symbolique qui construit contre le stigmate — ou en le valorisant — une identité lesbienne positive.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 77-82.

Doc.34 : « Les militants par conscience »

McCarthy et Zald proposent ainsi de distinguer les « adhérents » (adherents), qui « partagent les objectifs

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

d'un mouvement », des « membres actifs » (constituents) qui, eux, apportent des ressources à une SMO (1977, p. 1221) ; l'enjeu, pour une SMO, est de faire passer les individus de la première catégorie à la seconde, ainsi que de maintenir constant l'engagement de ses membres actifs. Adhérents et membres actifs ont pour trait commun de ne contrôler que des niveaux de ressources réduits ; en cela, ils s'opposent à une autre catégorie, celle des « élites », qui contrôlent un volume de ressources beaucoup plus important. Tous ces individus ont, en dépit de ce qui les sépare, pour trait commun de partager les objectifs du mouvement. Tel n'est pas le cas de deux autres catégories : celle des « spectateurs » (bystander public), qui observent le mouvement sans avoir d'avis sur la validité de ses revendications, et celle des « bénéficiaires potentiels » (potential beneficiaries), qui tireront un avantage de l'éventuel succès de la mobilisation, mais sans nécessairement en partager les options politiques ou idéologiques.

Mais la distinction sans doute la plus féconde est celle qui existe entre bénéficiaires et « militants par conscience » (conscience constituents). Ces derniers (qui peuvent être tant des « adhérents » que des « membres actifs ») se singularisent par leur engagement dans une mobilisation dont, à la différence des bénéficiaires potentiels, ils ne tireront aucun avantage personnel de l'éventuel succès. Les militants par conscience (ou « militants moraux ») sont particulièrement présents au sein des mouvements de défense des populations dominées – intellectuels « compagnons de route » du mouvement ouvrier, syndicalistes défendant les chômeurs, Français soutiens des sans-papiers, etc. –, et cette présence est le plus souvent décisive en ce que mieux dotés que ceux qu'ils défendent, ils peuvent leur apporter les ressources qui leur font défaut. Cette nécessité de l'alliance entre groupes politiquement dominés et soutiens mieux dotés a été très tôt identifiée par les théoriciens de la mobilisation des ressources : A. Oberschall note ainsi que « les minorités défavorisées sont en mauvaise posture pour initier un mouvement protestataire par leurs propres moyens » (1973, p. 214), et W. Gamson ajoute qu'elles doivent en conséquence « trouver des solutions pour attirer des soutiens à leur cause » (1990 [1975], p. 140). Le cas récent de la grève des femmes de ménage du groupe hôtelier Arcade est de ce point de vue exemplaire. Ces femmes présentaient a priori un ensemble de handicaps devant l'action collective – étrangères, ne maîtrisant pas totalement la langue française, sans capital scolaire, vivant dans des conditions d'existence précaires et surtout dépourvues de toute expérience de la lutte collective, le tout face à un employeur particulièrement insaisissable (sous-traitant d'une multinationale) – qu'elles ont pu surmonter grâce à la présence à leurs côtés d'un comité de soutien composé de syndicalistes français (de SUD et de la CNT, notamment) à même de les conseiller (Eff, 2003). L'exemple plus ancien du mouvement des prostituées de 1975 (Mathieu 2001) a donné lieu à un processus comparable : les prostituées dépourvues de tradition contestataire ont bénéficié du soutien actif de militants chrétiens qui leur ont apporté les ressources de leur savoir-faire militant (rédaction de tracts, par exemple), de leur capital social (contacts avec la presse, liens avec la hiérarchie catholique importants pour une action prenant la forme d'une occupation d'église) ainsi que de leur légitimité sociale.

Le concept de membre par conscience a été critiqué par A. Collovald (2002), qui a mis en garde contre son utilisation a-critique, laquelle expose à placer au principe de l'engagement les invocations d'altruisme des militants eux-mêmes et, au final, à ignorer les rétributions (spécialement, mais non exclusivement, symboliques) que ceux-ci peuvent retirer tant de leur engagement que de l'invocation de son caractère « moral » ou « désintéressé ». Cette mise en garde est sociologiquement salutaire, mais elle ne doit pas conduire à négliger le principal intérêt du concept, qui est de pointer les différences de statut – en regard des niveaux de ressources ou d'attentes – à l'égard des résultats de l'action – qui peuvent coexister au sein d'une même mobilisation.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

Doc.35 : « Expliquer l'engagement à partir du concept de carrière militante »

Si le militantisme peut s'envisager comme une carrière, au sens d'Howard Becker, c'est qu'il s'agit moins d'un aboutissement, produit d'un certain nombre de facteurs (la socialisation primaire par exemple) que d'un ensemble de processus qui conduisent à s'engager puis à continuer militer, à se désengager ou à bifurquer vers d'autres engagements. L'analyse de l'engagement et du militantisme devient alors celle de trajectoires. Une telle perspective permet par ailleurs d'articuler l'engagement aux autres sphères de vie de l'individu (familiale, professionnelle, etc.).

Une carrière militante est faite de commencements, de continuations et d'abandons. L'engagement dépend, on l'a vu, de prédispositions et de ressources dont dispose un individu, lesquelles peuvent varier selon le cycle de vie (...). L'explication du passage à l'acte tient cependant souvent à des événements particuliers qui activent des dispositions ou créent des motifs d'engagement. Il peut s'agir de chocs personnels, comme pour

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

les militants de la lutte contre le Sida étudiés par Christophe Broqua et Olivier Fillieule, qui découvrent leur séropositivité ou vivent la mort d'un proche. Il peut également s'agir de phénomènes publics, qui touchent des individus aux trajectoires diverses. Florence Joshua montre ainsi comment l'afflux de militants à la Ligue Communiste Révolutionnaire (qui devient alors le Nouveau parti anticapitaliste), suite à l'arrivée de J.M. Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002, fait coexister différents modèles de militantisme dans un parti qui remonte aux années 1960.

L'entrée en militantisme est en soi un facteur de continuation. En effet, devenir membre d'une organisation, participer à un mouvement s'accompagne de l'intégration d'un ensemble de représentations, de croyances, de significations co-construites par les différents membres. Diverses rétributions peuvent aussi intervenir. La croyance dans une cause ou dans les bienfaits de l'action collective, l'adhésion à une idéologie est donc autant le produit de l'engagement que son préalable : il y a socialisation à la cause par l'organisation ou par la lutte.

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, pp. 110-111.

Doc.36 : « La construction symbolique des mouvements sociaux »

Avec les notions de « croyance généralisée » ou de « norme émergente », l'école du comportement collectif avait souligné que les mouvements sociaux ne naissent pas mécaniquement d'une accumulation de frustrations. Le passage à l'action collective suppose un travail sur les représentations qui donne au mécontentement un langage. Adam Michnik, conseiller de Solidarnosc, exprimait cette donnée en écrivant en 1981, dans un système où le marxisme, langage de nombreuses protestations, était devenu langue d'État : « Le débat autour du langage est le débat central autour duquel s'est axée la vie intellectuelle [...], au long de ces années la grande majorité de la société avait perdu son langage. La réalité était terrible, la réalité était épouvantable et on ne savait plus la nommer. »

Felstiner *et al.* [1991] proposent une trilogie éclairante pour rendre compte de cette mise en langage de la protestation : *naming, blaming, claiming*. Nommer, c'est trouver les mots qui donnent une situation pour problématique, injuste et non naturelle. Blâmer, c'est faire jouer une logique d'imputation, identifier des causes et des coupables. Réclamer, c'est traduire en revendications et actions la réponse au malaise identifié. Ce recours au langage comporte une dimension *cognitive* en apportant les mots, les classements, les explications qui ordonnent le monde. Cette dimension cognitive n'est jamais exclusivement faite de croyances ou de mythes. L'analyse des nouveaux mouvements sociaux a souligné la composante réflexive des mobilisations, leur capacité à incorporer jusqu'aux discours savants. En désignant des causes et des responsables, la dimension symbolique est aussi *normative*. Elle dit le bien et le mal, le nous et le eux et comporte aussi par là une composante *identitaire*. Enfin, rendant possible la formulation des griefs et des demandes, elle ouvre un registre *expressif*. [...]

La prise en compte des composantes cognitives et discursives de l'action collective s'est traduite depuis les années 1980 par le recours à la catégorie des « cadres » (*frames*). Goffman [1991] y voyait avant tout le fonctionnement de schèmes interprétatifs, souvent implicites, qui permettent de faire sens à tout moment du « que se passe-t-il ici ? ». Les promoteurs de la notion (Snow, Hunt, Benford en particulier, Gamson sur un registre distinct) insistent sur le cadrage comme processus (*framing*) producteur d'un sens, d'une intelligibilité. Cadrer, c'est définir une situation — comme problématique ou injuste, requérant une action collective. C'est connecter une situation singulière à un schéma interprétatif plus global. Cette veine de travaux a apporté une contribution stimulante. Elle réintroduit dans l'action collective une dimension des croyances, l'épaisseur des discours et la contrainte de se justifier.

Se sont ainsi trouvés éclairés les processus d'influence qui affectent les recrutements. Snow *et al.* [1986] ont développé une typologie des « alignements de cadres » comme mécanismes de sollicitation de soutiens en connectant des schèmes interprétatifs produits par un mouvement et ceux présents ou latents dans des publics cibles. La connexion (*bridging*) est l'opération la plus simple. Elle s'appuie sur des perceptions préexistantes, comme la captation de sentiments religieux à des fins politiques — contre le « musulman » Obama — par la droite chrétienne nord-américaine. L'amplification clarifie ou magnifie un cadre pour lever les préventions qu'il peut susciter. À des résidents qui, par scrupule ou mauvaise conscience, répugnent à se mobiliser pour s'opposer à l'arrivée dans leur voisinage d'un refuge de l'Armée du salut et de sa population de clochards, le discours fera valoir que l'opposition ne doit rien à une logique de ségrégation, mais au noble dessein de préserver la chaleur conviviale d'une communauté de voisins, la sécurité des bambins. L'extension de cadre joue de dynamiques de fusion, suggérant combien un cadre présent dans une population est en fait cousin d'un autre cadre préexistant : le pacifisme sera décrit comme indissociable de l'écologisme,

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

et réciproquement. Plus audacieuse, la transformation de cadre vise à retourner des cadres interprétatifs existants ; elle s'observe par exemple dans l'invention d'une catégorie des « travailleurs du sexe » défendant, comme n'importe quelle profession, ses droits sociaux, en lieu et place du groupe stigmatisé des prostitué(e)s.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 99-104.

Doc.37 : « Mobilisation et cadres de l'expérience »

À première vue, les individus qui rejoignent un mouvement social en partagent, au moins en large part, les positions et les revendications. Ils partagent, en particulier, la condamnation d'une situation néfaste ou injuste, en imputent la faute aux mêmes responsables et envisagent les mêmes remèdes pour y mettre un terme. L'importance de ces représentations partagées dans les processus d'engagement a été prise en compte par un courant de recherche né aux États-Unis, celui de l'analyse des cadres de l'expérience contestataire, dont les principaux représentants sont William Gamson et David Snow.

L'analyse des cadres de l'expérience contestataire est en fait l'application au domaine des mouvements sociaux d'un modèle théorique initialement construit pour rendre compte d'activités beaucoup plus banales. Les cadres de l'expérience, pour le fondateur de ce modèle Erving Goffman, sont les principes à partir desquels les individus ordinaires comprennent et donnent du sens aux différentes situations qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. En d'autres termes, un cadre est ce qui « permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (Goffman 1991 [1974], p. 30). (...) Goffman était un sociologue de la vie quotidienne, pas du politique, et son analyse des cadres de l'expérience n'était pas, à l'origine, destinée à rendre compte des mouvements sociaux. C'est pourtant dans ce domaine que son modèle a connu sa plus grande postérité. (...)

Dans cette perspective, l'intérêt de l'analyste va se porter sur le travail réalisé par les organisations de mouvement social pour s'accorder aux perceptions des individus qu'elles cherchent à recruter ou pour modifier ces perceptions afin de les convaincre de participer à l'action collective. Snow et ses collègues identifient quatre types d'alignements à même d'entraîner le recrutement de nouveaux militants. Le premier est la « connexion de cadres » (frame bridging), qui désigne le travail mené par une organisation à l'égard de personnes qui partagent son point de vue, mais qui ne la connaissent pas ; son action consiste donc à fournir un schéma interprétatif unifié et une base organisationnelle à ses futures recrues, sans pour autant agir sur leurs convictions ou perceptions. Dans cette situation, l'enjeu est simplement pour l'organisation de se faire connaître auprès de ce public potentiel ; une stratégie d'envoi massif de courrier (mailing) à ces sympathisants potentiels peut de ce point de vue s'avérer opportune. Le deuxième type d'alignement est l'amplification de cadre (frame amplification). Elle consiste à clarifier ou à développer un schéma interprétatif déjà existant chez les individus en insistant sur des valeurs ou des croyances préexistantes mais n'ayant pas débouché sur une volonté d'engagement ; il s'agit également de permettre à l'individu que l'on vise à recruter de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les objectifs du mouvement (par exemple, en soulignant que la responsabilité de la pauvreté que connaît la recrue potentielle incombe au « capitalisme » ou à la « mondialisation »). L'extension de cadre (frame extension) intervient pour sa part lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l'organisation ; celle-ci doit alors élargir son discours en y intégrant des éléments qui a priori n'en font pas partie mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement potentielle : suggérer que la participation au mouvement donne accès à des incitations sélectives telles qu'une aide personnalisée ou la rencontre de personnes de l'autre sexe relève de ce registre. La transformation de cadre (frame transformation), enfin, consiste dans une logique de conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l'organisation ; elle est notamment privilégiée par les sectes religieuses.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 63-67.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

- OA 3 : Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).

(I) L'EFFET DES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES : CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET DIPLOME

Doc.38 : « Les déterminants sociaux de la participation politique »

Le titre du livre de Daniel Gaxie consacré aux inégalités dans les pratiques de participation (*Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, 1978), exprime de façon saisissante la visio de la société entre des citoyens participants et une majorité d'individus que leur position sociale tient, comme naguère le cens électoral, à l'écart des activités politiques routinières. La « mythologie des sociétés occidentales contemporaines » est mise à mal de deux manières : d'une part, le constat d'une forte majorité de non participants (ou de participants épisodiques) dément « l'existence d'un intérêt pour la politique universellement partagé par les citoyens universellement compétents pour se prononcer sur tous les enjeux », d'autre part, à l'interprétation du vote comme résultant essentiellement de choix politiques calculés et rationnellement motivés, est substituée une explication plus générale qui privilégie (...) les « déterminismes de l'âge, du sexe, de la position sociale, du niveau d'instruction, de la situation familiale, de l'histoire personnelle, du hasard des rencontres, des amitiés, des critères d'évaluation, des préoccupations et des fantaisies de chacun ». (...)

Les groupes socialement dominés, c'est-à-dire dépourvus des « capitaux » (économiques, culturels, relationnels...) que détiennent les groupes dominants, sont exclus du jeu politique, de la compréhension de son langage et de ses règles, et donc condamnés à la non participation, ou à une participation tout à fait étrangère aux motivations que le « mythe démocratique » prête aux citoyens.

Les agents capables de participer aux activités politiques de « se faire une opinion », d'exprimer en des termes adaptés la signification qu'ils donnent à leurs pratiques (voter, adhérer, militer...) doivent leur compétence à leur position sociale et aux ressources qui y sont attachées. On entend ici par compétence l'aptitude, plus ou moins mesurable, des individus à reconnaître les différences entre les prises de position des hommes politiques et des candidats de différentes tendances, ou entre les partis politiques, leur capacité à situer et justifier leurs préférences par rapport à ces prises de position, et tout autant la croyance qu'ils ont dans l'importance de ces débats et des actes assurant l'arbitrage entre des « programmes » politiques. L'intérêt pour « la politique », c'est-à-dire pour les problèmes définis comme tels autant que pour les règles de gouvernement des sociétés, suppose, dans cette perspective, que cet ordre d'activités soit pensé comme susceptible de modifier les positions et les ressources des groupes – et non comme un jeu étrange et étranger auquel se livre des « politiciens » complices – et que les schèmes de compréhension appropriés soient maîtrisés. (...) Tous les membres des groupes dominants, à raison de leurs propriétés sociales et de leur connaissance des effets de l'action politique sur leur propre position, sont directement intéressés à la participation aux activités « civiques ».

Inversement, les individus des groupes socialement dominés sont à la fois incapables de saisir les enjeux et les règles des débats politiques, et confrontés à leur propre incompetence par le langage spécialisé et abstrait qui caractérise ces débats. La non participation est une des manifestations de cette « dépossession » ; mais il en est d'autres. Ces individus peuvent, en effet, participer à des activités politiques, en accordant une confiance aveugle à ceux qu'ils considèrent comme compétents, comme susceptibles d'exprimer une opinion conforme à leurs intérêts tels qu'ils les perçoivent confusément ; si bien qu'ici la participation ne résulte pas d'une « opinion personnelle », mais bien plutôt d'une remise de soi, d'une délégation inconditionnelle à des individus ou à des organisations. (...)

Certaines formes de participation supposent que les individus concernés soient en mesure d'explicitement leurs raisons d'agir, telles qu'ils les conçoivent, et de rendre compte de leurs engagements et de leurs choix. C'est notamment le cas de l'adhésion à un parti politique, de la participation à des débats politiques, ou encore des manifestations publiques de soutien d'une candidature aux élections. (...) La participation à ce type d'activité, quel que soit l'indicateur retenu pour l'approcher, est d'abord fortement corrélé avec l'appartenance à un groupe social privilégié, c'est-à-dire disposant de propriété (ou, selon la métaphore économique, de « capitaux ») qui lui assurent une position dominante par rapport à d'autres groupes. Cette corrélation est vérifiée quel que soit le type de classement adopté pour regrouper les individus : catégories socioprofessionnelles ou « classes » construites par une agrégation raisonnée de catégories voisines. C'est

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

ainsi que le groupe formé par l'agrégation des industriels, des gros commerçants, des cadres supérieures et des professions libérales (« catégories supérieures ») est globalement plus participant que celui qui agrège les différentes catégories d'ouvriers. (...)

D'une manière générale, un individu a d'autant plus de chances de participer à des activités politiques qu'il a des caractéristiques sociales cumulées relativement supérieures à celles d'autres individus : les ouvriers masculins d'âge moyen (25 à 50 ans), ayant un niveau d'étude plus élevé que la moyenne du groupe et des revenus plus importants (agents de maîtrise, contremaître, ouvriers qualifiés) sont plus susceptibles de participer, surtout s'ils résident dans une grande ville, que des ouvrières âgées, sans diplôme et peu payées. (...) L'insertion dans le travail productif, l'occupation d'emplois qualifiés, l'autonomie que procure un usage partiellement libre des temps de loisirs sont ainsi fortement valorisés et procurent un statut relativement élevé aux individus qui présentent ces caractéristiques. On comprend dès lors que les femmes peuvent être perçues – et dans une certaine mesure se perçoivent elles-mêmes surtout si elle sont parmi les plus démunies – comme socialement et politiquement moins légitimes que les hommes, leur participation aux activités politiques est plus faible, leur « compétence » en ce domaine est mise en doute. On mesure logiquement une transformation de leurs comportements, dans le sens d'une participation comparable à celle de leurs homologues masculins (...). L'appartenance d'un individu au groupe des retraités, exclus d'une position valorisée de travailleurs, affectés par une diminution de leurs revenus, et souffrant d'une perte sensible de considération de la part des actifs, présente des effets analogues : leur participation est moindre, surtout quand il s'agit d'activités supposant une « bonne » compétence politique, et surtout dans les groupes sociaux les plus défavorisés.

Le niveau d'instruction est, dans ces conditions, un facteur particulièrement déterminant de la participation. Il correspond à la probabilité d'occuper un emploi qualifié, il est un des attributs des groupes sociaux dominants (...), il procure une capacité à maîtriser les schèmes politiques et incite à pratiquer des activités développant cette capacité (lectures, spectacles, discussions), il autorise à porter des jugements « motivés » sur les questions politiques ; il est socialement perçu comme accroissant l'aptitude à se « forger » une opinion personnelle. (...)

L'appartenance à une catégorie sociale défavorisée et, corrélativement, l'absence de diplômes acquis au cours d'études prolongés, tendent donc à exclure un individu de la participation aux activités politiques. Ce qui apparaît ainsi comme un très lourd handicap peut cependant être compensé par l'appartenance à certains groupements, groupes organisés ou associations (...) l'appartenance à un syndicat ou à des associations diverses conduit des individus relativement démunis, et au delà leurs enfants, à participer politiquement plus que leurs caractéristiques sociales n'inciteraient à le prévoir. (...)

La participation politique, de quelque manière qu'on la mesure, suppose en définitive que les individus soient incités à concevoir les activités politiques comme nécessaires au bon fonctionnement de la vie sociale, comme légitimes, et comme susceptibles d'avoir des incidences sur leur sort et sur celui des groupes auxquels ils s'identifient. Cette incitation peut venir de leur éducation, de l'action de groupements et d'associations qui assignent un sens aux activités politiques, d'une socialisation à laquelle contribuent la famille, l'école, les relations de travail, l'expérience quotidienne.

LAGROYE Jacques, FRANCOIS Bastien, SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, pp. 335 -356, Presses de Science Po, 2006.

Doc.39 : « Les dispositions sociales à l'engagement »

L'engagement durable dans une organisation peut s'analyser comme une forme de participation politique « à haute intensité » à laquelle s'applique au premier chef le modèle des « ressources ». Militer dans une organisation politique suppose du temps, de l'argent, des compétences objectives (savoir parler en public, rédiger des tracts, organiser une réunion) et des compétences subjectives (intérêt pour la politique, sentiment d'efficacité, sens civique) inégalement réparties dans l'électorat. Cela suppose aussi des attitudes favorables à l'engagement politique ou compétence subjective. Ces aptitudes sont apprises, transmises par la famille et l'école puis le milieu professionnel. Elles sont moins fréquentes chez les personnes socialement et culturellement défavorisées, celles qui entretiennent un rapport plus lointain au politique, comme les jeunes, les femmes ou les citoyens issus de l'immigration. Les enquêtes sur les partis politiques qui fleurissent à partir des années 1980 en France confirment que les militants ont globalement un capital social et surtout culturel nettement plus élevé que le reste de la population, et que les femmes y sont sous-représentées, même si chaque formation présente un profil particulier, plus populaire et féminin au PC, plus classes moyennes au

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

PS et chez les Verts, comme le montre le profil des militants des partis de la « gauche plurielle » juste après les élections législatives de 1997. Ce sont des bastions masculins, peu représentatifs non seulement de la population française, mais de leurs électorats respectifs, et protégés, si l'on en juge par le poids des actifs appartenant au secteur public.

Tableau 23. Sociographie de la « gauche plurielle » en 1998 (%)

Proportion de:	PCF (5 075)	PS (12 291)	Verts (1 362)	Population française
Femmes	40	26	31	52
Moins 40 ans	29	14	24	40
Actifs employés, ouvriers	64	19	13	57
Actifs du secteur public	70	59	70	30
Diplôme > bac	27	47	65	17

Source: Enquêtes auprès des adhérents (Boy, Platone, Rey, Subileau, Ysmal, 2003, p. 16-37).

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 229.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

(II) L'EFFET DES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES : AGE ET GENERATION, SEXE

Doc.40 : « Effet de génération : l'exemple des militants de mai 1968 »

Une autre population abondamment étudiée en France est celle des anciens soixante-huitards. Annick Percheron a montré à partir d'enquêtes par sondage la persistance, en 1989, des clivages générationnels suscités par la guerre d'Algérie et Mai 1968 chez les interviewés qui arrivaient alors à l'âge de la majorité. Les partisans de l'indépendance algérienne, tout comme les interviewés favorables au mouvement de mai, surtout s'ils ont activement participé aux événements, restent au moment de l'enquête plus politisés et plus à gauche que les pro Algérie Française et les anti mai 1968. En outre les militants de mai 1968 sont nettement plus attachés aux valeurs permissives du libéralisme culturel. Elle distingue deux populations, « un noyau étroit de militants engagés chez lesquels l'événement a renforcé, cristallisé des attitudes déjà existantes ; un cercle plus large d'individus révélés à eux-mêmes par ces mêmes événements et qui en portent aujourd'hui encore la marque, mais sous une forme plus atténuée ».

Julie Pagis, elle, a exploré les conséquences biographiques de mai 68 en combinant questionnaire et récits de vie auprès d'un échantillon de personnes ayant participé à l'événement et de leurs enfants, scolarisés dans deux écoles alternatives (...). Elle fait voler en éclat le mythe de « la » génération de mai 68 soulignant la diversité des trajectoires et des modes d'engagement en fonction de la socialisation antérieure. Elle montre comment la seconde génération, celle des enfants, a été marquée par des socialisations familiales et scolaire contre-culturelles, et éclaire la complexité de la transmission intergénérationnelle de cet héritage politique (...).

Sur une période plus récente, celles des mobilisations lycéennes et étudiantes de 1986, Anne Muxel a montré partir d'un panel de jeunes, interviewés sept fois de 1987 à 1997, entre leur dix-huitième et leur trentième année, la politisation durable produite par la participation à ces mobilisations contre la réforme des procédures de sélection à l'entrée des universités (loi Devaquet).

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 242.

Doc.41 : « Effet d'âge : la disponibilité biographique »

La situation sociale d'un individu apparaît par ailleurs plus ou moins favorable à l'engagement. Cette dimension est également soulignée par Doug Mac Adam : les volontaires du Freedom Summer sont jeunes, célibataires et sans enfant, et disposent de ressources matérielles (ils travaillent et/ou sont issus de familles favorisées). Ils échappent ainsi aux contraintes familiales, conjugales, financières, voire professionnelles (ceux qui travaillent sont souvent enseignant et la mobilisation a lieu l'été). Les coûts l'engagement (en risques, en temps...) sont pour eux moins pesant que pour d'autres catégories.

Sur ce point, la « disponibilité biographique » apparaît un élément particulièrement important : la période avant l'entrée dans la vie active (celle des études) et la retraite apparaissent ainsi plus propices à l'engagement, d'autant qu'elles s'accompagnent souvent de moindres contraintes familiales (pas d'enfant à charge).

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, p. 107.

Doc.42 : « Genre et militantisme »

Les femmes restent sous-représentés dans les partis, les syndicats et dans une moindre mesure dans les associations (...). La division sexuelle des tâches persiste. Si l'on excepte les organisations féminines, qui, faut-il le rappeler, ne sont pas nécessairement « féministes » pour autant, les femmes sont deux fois plus souvent membres d'une association de parents d'élèves ou d'une association religieuse, les hommes presque deux fois plus souvent membres d'un syndicat ou d'une association sportive. Comme l'ont montré les travaux pionniers de Danièle Kergoat ou de Dominique Loiseau, quelle que soit l'organisation, les femmes y occupent moins souvent des fonctions de directions, et sont plus souvent cantonnées à des tâches « féminines », balayage et cuisine dans les occupations d'usine, pliage ou distribution de tracts plutôt que collages et prises de parole. On en trouvera nombre d'exemples dans *Le sexe du militantisme* (Fillieule, Roux, 2009), y compris dans des organisations de gauche (syndicat ouvrier, collectif libertaire) a priori les plus attachés aux valeurs égalitaires.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 249.

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Stage de formation – Académie d'Aix Marseille – Octobre 2020 – Boris HERBELOT

Doc.43 : « Genre et engagement politique »

Les femmes ont longtemps été moins compétentes politiquement que les hommes du fait d'une socialisation (passant notamment par l'éducation) qui les poussait moins que les hommes à s'intéresser aux questions politiques, en les assignant à la sphère domestique. Leur exclusion d'un certain nombre de pratiques politiques (vote, détention d'un mandat électif...) les privant par ailleurs de certaines modalités de politisation. On observe aujourd'hui encore une « sous politisation des femmes, persistante et paradoxale ». SI leur participation électorale ne se distingue pas particulièrement, elles continuent à se déclarer moins intéressées par la politique que les hommes et apparaissent moins « compétentes » politiquement : l'intérêt pour la politique n'étant pas également transmis aux filles et aux garçons, dans le prolongement d'une « construction historique d'attentes sociales sexuées » (Achin, Lévêque, *Femmes en politique*, 2006).

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, p. 45.